



Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Scénario A

Fiche 3.3.1A

(Mise à jour 10-09-27)

Éoliennes # 16, 17B, 33

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise : Ferme Kaech et Fils inc.	Coordonnées de l'entreprise : 292, Troisième Ligne
Nom des exploitants : M. Heinz Kaech M. Olivier Kaech	St-Valentin (Québec) J0J 2E0

EXPLOITATION AGRICOLE									
Statut juridique : compagnie									
Type d'exploitation : grande culture									
Fonds de terre :	<table border="0"> <tr> <td>Culture : ≈ 112,4 ha</td> <td rowspan="5">Principales cultures : maïs, soya</td> </tr> <tr> <td>Boisé : ≈ 1,5 ha</td> </tr> <tr> <td>Friche : ≈ 0,5 ha</td> </tr> <tr> <td>Pâturage : --- ha</td> </tr> <tr> <td>Bâtiments : ≈ 0,6 ha</td> </tr> <tr> <td>Total : ≈ 115,0 ha</td> <td></td> </tr> </table>	Culture : ≈ 112,4 ha	Principales cultures : maïs, soya	Boisé : ≈ 1,5 ha	Friche : ≈ 0,5 ha	Pâturage : --- ha	Bâtiments : ≈ 0,6 ha	Total : ≈ 115,0 ha	
Culture : ≈ 112,4 ha	Principales cultures : maïs, soya								
Boisé : ≈ 1,5 ha									
Friche : ≈ 0,5 ha									
Pâturage : --- ha									
Bâtiments : ≈ 0,6 ha									
Total : ≈ 115,0 ha									
	<table border="0"> <tr> <td>Lots en propriété : P-288 à P-291</td> </tr> <tr> <td>Municipalité : St-Valentin</td> </tr> </table>	Lots en propriété : P-288 à P-291	Municipalité : St-Valentin						
Lots en propriété : P-288 à P-291									
Municipalité : St-Valentin									
Cheptel : ---	Type : ---								

SUPERFICIES VISÉES									
Éoliennes # 16, 17B, 33					Lots : P-288, P-289, P-291, P-292				
Chemins d'accès et système de collecteur					Lots : P-288 à P-292				
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Friche (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre ⁽³⁾ (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	1,72	0,20	---	1,92	2,22	---	0,70	2,92	4,84
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,30	---	---	0,30	0,39	---	0,70	1,09	1,39

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

⁽³⁾ Chemin d'accès existant.

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)

Types de sol :

- Loam ou loam argileux St-Blaise (SB) + loam ou loam limoneux Boucherville (BC)
- Loam ou loam sableux Botreaux (BX) + loam sableux ou loam St-Benoît (BT)
- Loam limoneux ou loam St-Jacques (JA)
- Loam ou loam argileux Laprairie (LI) + loam ou loam limoneux Ste-Brigide (BG)
- Sol humique Bogton (BO)

Potentiel(s) agricole(s) :

Selon ITC

Selon étude pédologique

$2^5_w 2^5_x$

3WD

3WF

0

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE

Topographie : plat

Drainage : bon

UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS

Nord : culture

Sud : culture et boisé

Est : culture

Ouest : culture

MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES)¹

- Utilisation et amélioration d'un chemin d'accès existant ($\approx 0,70$ ha).
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété.
- Utilisation des chemins d'accès permanent pour des opérations culturales (semis, épandage, récoltes, ...).

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)

- Perte temporaire $\approx 4,84$ ha dont $\approx 3,94$ ha en culture ($\approx 3,51$ % des terres en culture de l'exploitation).
- Perte permanente (25 ans) $\approx 1,39$ ha dont $\approx 0,69$ ha en culture (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) dont $\approx 0,39$ ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc $\approx 0,30$ ha (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 320 m² par éolienne (≈ 960 m² ($\approx 0,10$ ha) pour 3 éoliennes) après 2 ans si une demande est faite par le propriétaire.
- Cette perte sera compensée par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.



Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Scénario B

Éoliennes # 16, 17A

Fiche 3.3.1B

(Mise à jour 10-09-27)

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise : Ferme Kaech et Fils inc.	Coordonnées de l'entreprise : 292, Troisième Ligne
Nom des exploitants : M. Heinz Kaech M. Olivier Kaech	St-Valentin (Québec) J0J 2E0

EXPLOITATION AGRICOLE											
Statut juridique : compagnie											
Type d'exploitation : grande culture											
Fonds de terre :	<table border="0"> <tr> <td>Culture : ≈ 112,4 ha</td> <td rowspan="5">Principales cultures : maïs, soya</td> </tr> <tr> <td>Boisé : ≈ 1,5 ha</td> </tr> <tr> <td>Friche : ≈ 0,5 ha</td> </tr> <tr> <td>Pâturage : --- ha</td> </tr> <tr> <td>Bâtiments : ≈ 0,6 ha</td> </tr> <tr> <td>Total : ≈ 115,0 ha</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Lots en propriété : P-288 à P-291</td> </tr> <tr> <td>Municipalité : St-Valentin</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Culture : ≈ 112,4 ha	Principales cultures : maïs, soya	Boisé : ≈ 1,5 ha	Friche : ≈ 0,5 ha	Pâturage : --- ha	Bâtiments : ≈ 0,6 ha	Total : ≈ 115,0 ha	<table border="0"> <tr> <td>Lots en propriété : P-288 à P-291</td> </tr> <tr> <td>Municipalité : St-Valentin</td> </tr> </table>	Lots en propriété : P-288 à P-291	Municipalité : St-Valentin
Culture : ≈ 112,4 ha	Principales cultures : maïs, soya										
Boisé : ≈ 1,5 ha											
Friche : ≈ 0,5 ha											
Pâturage : --- ha											
Bâtiments : ≈ 0,6 ha											
Total : ≈ 115,0 ha	<table border="0"> <tr> <td>Lots en propriété : P-288 à P-291</td> </tr> <tr> <td>Municipalité : St-Valentin</td> </tr> </table>	Lots en propriété : P-288 à P-291	Municipalité : St-Valentin								
Lots en propriété : P-288 à P-291											
Municipalité : St-Valentin											
Cheptel : ---	Type : ---										

SUPERFICIES VISÉES									
Éoliennes # 16, 17A		Lots : P-288, P-289, P-291, P-292							
Chemins d'accès et système de collecteur		Lots : P-288 à P-292							
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Friche (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre ⁽³⁾ (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	1,08	0,20	---	1,28	2,12	---	0,50	2,62	3,90
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,20	---	---	0,20	0,46	---	0,50	0,96	1,16

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

⁽³⁾ Chemin d'accès existant.

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)

Types de sol :

- Loam ou loam argileux St-Blaise (SB) + loam ou loam limoneux Boucherville (BC)
- Loam ou loam sableux Botreaux (BX) + loam sableux ou loam St-Benoît (BT)
- Loam limoneux ou loam St-Jacques (JA)
- Loam ou loam argileux Laprairie (LI) + loam ou loam limoneux Ste-Brigide (BG)
- Sol humique Bogton (BO)

Potentiel(s) agricole(s) :

Selon ITC

Selon étude pédologique

$2^5_w 2^5_x$

3WD

3WF

0

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE

Topographie : plat

Drainage : bon

UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS

Nord : culture

Sud : culture et boisé

Est : culture

Ouest : culture

MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES)¹

- Utilisation et amélioration d'un chemin d'accès existant ($\approx 0,50$ ha).
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété.
- Utilisation des chemins d'accès permanent pour des opérations culturales (semis, épandage, récoltes, ...).

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)

- Perte temporaire $\approx 3,90$ ha dont $\approx 3,20$ ha en culture ($\approx 2,85$ % des terres en culture de l'exploitation).
- Perte permanente (25 ans) $\approx 1,16$ ha dont $\approx 0,66$ ha en culture (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) dont $\approx 0,46$ ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc $\approx 0,20$ ha (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 320 m² par éolienne (≈ 640 m² ($\approx 0,06$ ha) pour 2 éoliennes) après 2 ans si une demande est faite par le propriétaire.
- Cette perte sera compensée par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.



Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Scénario C
Éoliennes # 16, 33

Fiche 3.3.1C

(Mise à jour 10-09-27)

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise : Ferme Kaech et Fils inc.	Coordonnées de l'entreprise : 292, Troisième Ligne St-Valentin (Québec) J0J 2E0
Nom des exploitants : M. Heinz Kaech M. Olivier Kaech	

EXPLOITATION AGRICOLE									
Statut juridique : compagnie									
Type d'exploitation : grande culture									
Fonds de terre :	<table border="1"> <tr> <td>Culture : ≈ 112,4 ha</td> <td rowspan="5">Principales cultures : maïs, soya</td> </tr> <tr> <td>Boisé : ≈ 1,5 ha</td> </tr> <tr> <td>Friche : ≈ 0,5 ha</td> </tr> <tr> <td>Pâturage : --- ha</td> </tr> <tr> <td>Bâtiments : ≈ 0,6 ha</td> </tr> <tr> <td>Total : ≈ 115,0 ha</td> <td></td> </tr> </table>	Culture : ≈ 112,4 ha	Principales cultures : maïs, soya	Boisé : ≈ 1,5 ha	Friche : ≈ 0,5 ha	Pâturage : --- ha	Bâtiments : ≈ 0,6 ha	Total : ≈ 115,0 ha	
Culture : ≈ 112,4 ha	Principales cultures : maïs, soya								
Boisé : ≈ 1,5 ha									
Friche : ≈ 0,5 ha									
Pâturage : --- ha									
Bâtiments : ≈ 0,6 ha									
Total : ≈ 115,0 ha									
	<table border="1"> <tr> <td>Lots en propriété : P-288 à P-291</td> </tr> <tr> <td>Municipalité : St-Valentin</td> </tr> </table>	Lots en propriété : P-288 à P-291	Municipalité : St-Valentin						
Lots en propriété : P-288 à P-291									
Municipalité : St-Valentin									
Cheptel : ---	Type : ---								

SUPERFICIES VISÉES									
Éoliennes # 16, 33				Lots : P-288, P-289, P-291, P-292					
Chemins d'accès et système de collecteur				Lots : P-288 à P-292					
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Friche (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre ⁽³⁾ (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	1,08	0,20	---	1,28	1,96	---	0,70	2,66	3,94
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,20	---	---	0,20	0,26	---	0,70	0,96	1,16

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

⁽³⁾ Chemin d'accès existant.

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)

Types de sol :

- Loam ou loam argileux St-Blaise (SB) + loam ou loam limoneux Boucherville (BC)
- Loam ou loam sableux Botreaux (BX) + loam sableux ou loam St-Benoît (BT)
- Loam limoneux ou loam St-Jacques (JA)
- Loam ou loam argileux Laprairie (LI) + loam ou loam limoneux Ste-Brigide (BG)
- Sol humique Bogton (BO)

Potentiel(s) agricole(s) :

Selon ITC

$2^5_w 2^5_x$

Selon étude pédologique

3WD

3WF

0

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE

Topographie : plat

Drainage : bon

UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS

Nord : culture

Sud : culture et boisé

Est : culture

Ouest : culture

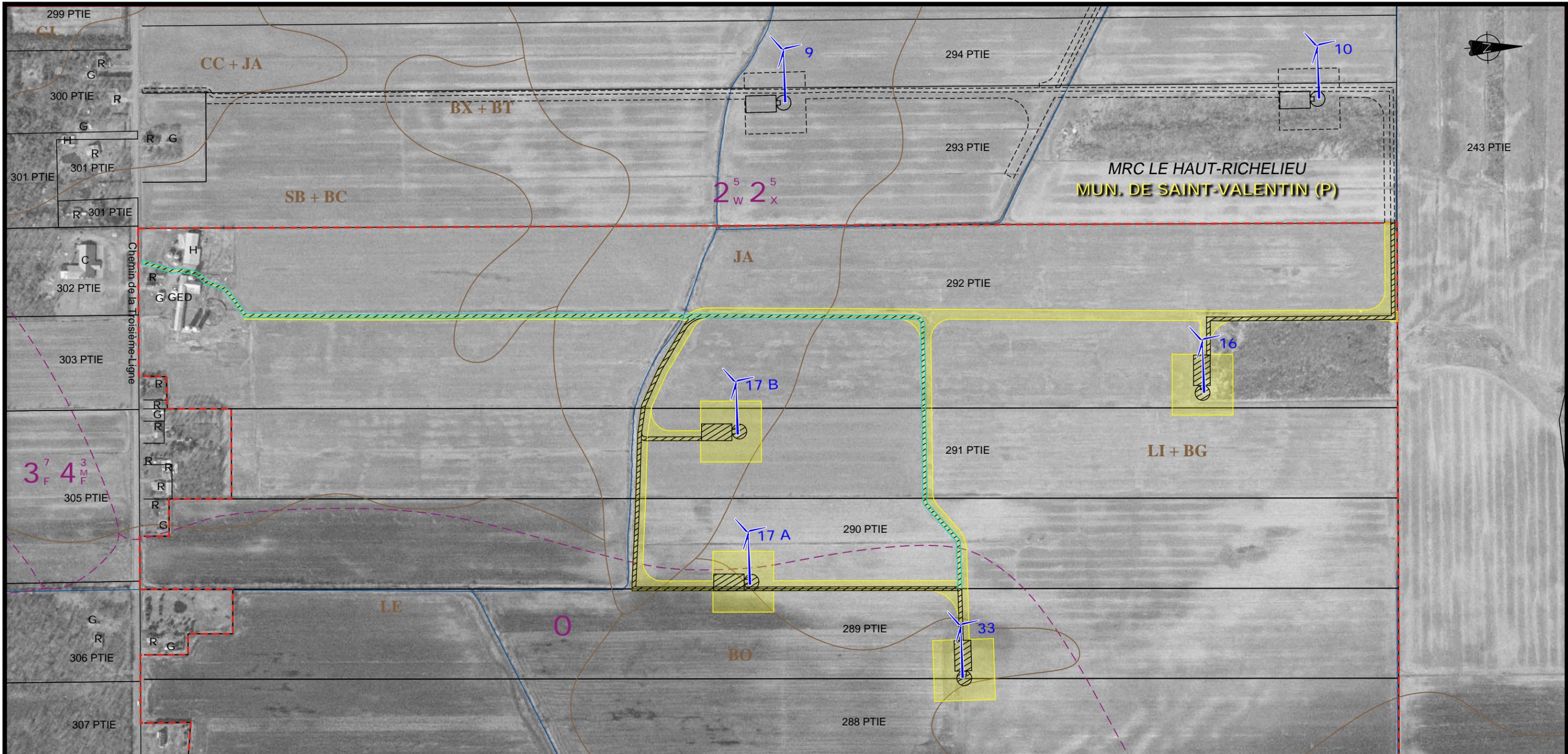
MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES)¹

- Utilisation et amélioration d'un chemin d'accès existant ($\approx 0,70$ ha).
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété.
- Utilisation des chemins d'accès permanent pour des opérations culturales (semis, épandage, récoltes, ...).

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)

- Perte temporaire $\approx 3,94$ ha dont $\approx 3,04$ ha en culture ($\approx 2,70$ % des terres en culture de l'exploitation).
- Perte permanente (25 ans) $\approx 1,16$ ha dont $\approx 0,46$ ha en culture (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) dont $\approx 0,26$ ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc $\approx 0,20$ ha (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 320 m² par éolienne (≈ 640 m² ($\approx 0,06$ ha) pour 2 éoliennes) après 2 ans si une demande est faite par le propriétaire.
- Cette perte sera compensée par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.



RÉVISION			
Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre, terminologie et superficies	RR	10-03-02
2	Logo	RR	10-10-22

POTENTIEL AGRICOLE		PÉDOLOGIE	
--- (dashed)	Limite potentiel agricole	--- (dashed)	Limite pédologique
2 _w (with lines)	Classe de potentiel agricole	BC	Boucherville
---	Contraintes	BG	Ste-Brigide
		BO	Bogton
		BT	St-Benoît
		BX	Botreaux
		CC	Chicot
		GL	Grande-Ligne
		JA	St-Jacques
		LE	Lapierre
		LI	Laprairie
		SB	St-Blaise

LÉGENDE:		SUPERFICIES NON CULTIVABLES ⁽²⁾	
	Cours d'eau		Temporaire : --- ha ⁽¹⁾
	Limite de municipalité		Permanente : --- ha ⁽¹⁾
	Limite de propriété (approx.)	(1)	Dépend du scénario retenu (voir fiches)
	Chemin d'accès existant	(2)	Différentes des superficies en demande
	Éolienne #	BÂTIMENTS	
		C :	Cabane à sucre commerciale
		H :	Hangar
		G :	Garage
		R :	Résidence
		GED :	Grange-étable désaffectée

Préparé par :	Réjean Racine, ing. & agr.
Dessiné par :	Josée Bisson, dta
Vérifié par :	Réjean Racine, ing. & agr.
Fichier(s):	1447cptaq005.dwg
Échelle approx. :	1:5 000
Date :	09-11-02
Référence :	Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

Projet :	PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN DEMANDE À LA CPTAQ (SAINT-VALENTIN)	
Titre :	Superficies non cultivables Ferme Kaech & fils (#16, #17, #33)	
Dossier :	08-1447-02	Figure: 2.1



Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.2

(Mise à jour 10-09-27)

Éoliennes # 6 et 14

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise : 9194-1799 Québec inc.	Coordonnées de l'entreprise : 258A, rue Champlain
Nom des exploitants : M. Marc Picard	St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6V9

EXPLOITATION AGRICOLE	
Statut juridique : compagnie	
Type d'exploitation : porcine et grandes cultures	
Fonds de terre :	Culture : ≈ 180,0 ha Boisé : ≈ 43,0 ha Friche : ≈ ___ ha Pâturage : ≈ ___ ha Bâtiments : ≈ 3,0 ha Total : ≈ 226,0 ha
	Principales cultures : maïs, soya, céréales Lots en propriété : P-385, P-420, P-421, P-422; P-17 à P-20 Municipalité : Saint-Valentin; St-Paul-de-l'Île-aux-Noix
Cheptel : ---	Type : ---

SUPERFICIES VISÉES									
Éoliennes # 6 et 14		Lot : P-420							
Chemins d'accès et système de collecteur		Lots : P-420, P-421, P-422							
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	1,24	---	0,04	1,28	1,29	---	0,75	2,04	3,32
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,20	---	---	0,20	0,34	---	0,75	1,09	1,29

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

⁽³⁾ Chemin d'accès existant.

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)

Types de sol :

- Argile limoneuse, loam limono-argileux ou loam argileux Providence (PV) + loam argileux ou loam Du Jour (DJ)
- Loam sableux fin ou loam sableux Joseph (JS) + loam sableux ou sable loameux Massueville (MS)
- Loam sableux fin ou loam Lacolle (LC) + loam sableux fin ou très fin St-Valentin (VT)
- Loam limono-argileux, loam argileux ou loam Bearbrook (BB)

Potentiel(s) agricole(s) :

Selon ITC

$2^5 \times 2^5_W$

2W

$7^5_P 4^5_{M_F}$

Selon étude pédologique

2W

3WD

3WS

4WS

2W

3FW

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE

Topographie : plat

Drainage : bon

UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS

Nord : culture

Sud : boisé, lacs, résidences et chalets, culture

Est : culture et boisé

Ouest : culture

MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES)¹

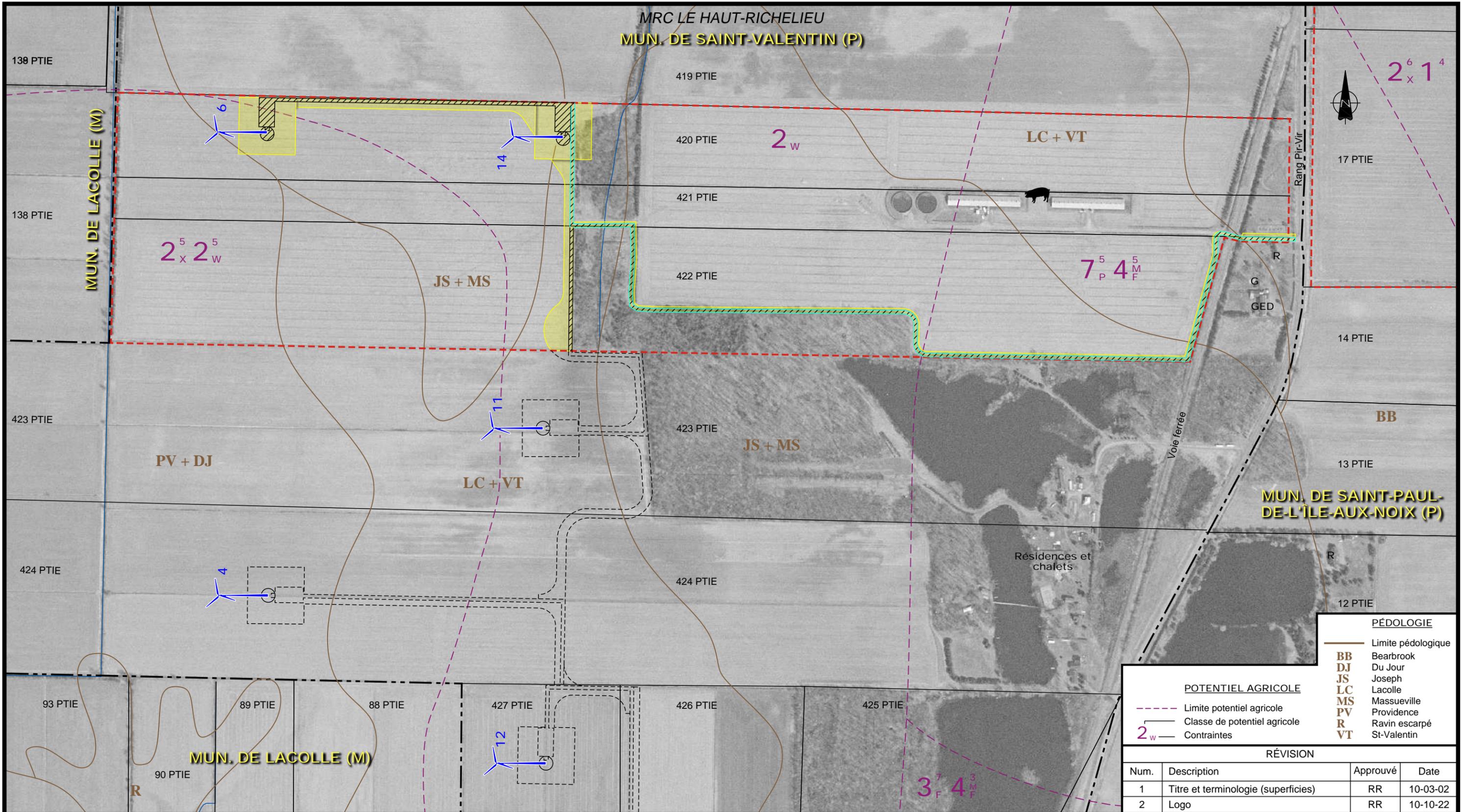
- Utilisation et amélioration de chemins d'accès existants ($\approx 0,75$ ha).
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété.
- Prolongement des chemins d'accès existants qui pourront être utilisés pour les opérations culturales (semis, épandages, récoltes, ...)

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)

- Perte temporaire $\approx 3,32$ ha dont $\approx 2,53$ ha en culture ($\approx 1,4$ % des terres en culture de l'exploitation).
- Perte permanente (25 ans) $\approx 1,29$ ha dont $\approx 0,54$ ha en culture (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) dont $\approx 1,09$ ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc $\approx 0,20$ ha (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 320 m² par éolienne (≈ 640 m² ($\approx 0,06$ ha) pour 2 éoliennes) après 2 ans si une demande est faite par le propriétaire.
- Cette perte sera compensée par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.

MRC LE HAUT-RICHELIEU
MUN. DE SAINT-VALENTIN (P)



PÉDOLOGIE	
	Limite pédologique
BB	Bearbrook
DJ	Du Jour
JS	Joseph
LC	Lacolle
MS	Massueville
PV	Providence
R	Ravin escarpé
VT	St-Valentin

POTENTIEL AGRICOLE	
	Limite potentiel agricole
	Classe de potentiel agricole
	Contraintes

RÉVISION			
Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre et terminologie (superficies)	RR	10-03-02
2	Logo	RR	10-10-22

LÉGENDE:

- Cours d'eau
- Limite de municipalité
- Limite de propriété (approx.)
- Chemin d'accès existant
- Éolienne #

SUPERFICIES NON CULTIVABLES⁽²⁾

- Temporaire : 3,32 ha⁽¹⁾
- Permanente : 1,29 ha⁽¹⁾
- ⁽¹⁾ Dont 0,75 ha en chemin d'accès existant
- ⁽²⁾ Différentes des superficies en demande

BÂTIMENTS

- G** : Garage
- GED** : Grange-étable désaffectée
- R** : Résidence
- Re** : Remise
- Ferme porcine

Préparé par :	Réjean Racine, ing. & agr.
Dessiné par :	Josée Bisson, dta
Vérfié par :	Réjean Racine, ing. & agr.
Fichier(s) :	1447cpta008.dwg
Échelle approx. :	1:5 000
Date :	09-11-02
Référence :	Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

Projet :	PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN DEMANDE À LA CPTAQ (SAINT-VALENTIN)		
Titre :	Superficies non cultivables 9194-1799 Québec inc (Marc Picard) (#6, #14)		
Dossier :	08-1447-02	Figure:	2.2



Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.3

(Mise à jour 10-09-24)

Éolienne # 5, tour de mesure de vent et sous-station

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise :	Coordonnées de l'entreprise : 24, rang Double
Nom des exploitants : Sylvie Beaulieu	St-Cyprien-de-Napierville (Québec) J0J 1L0

EXPLOITATION AGRICOLE	
Statut juridique : individu	
Type d'exploitation : grande culture	
Fonds de terre :	Culture : ≈ 86,5 ha Boisé : ≈ 4,0 ha Friche : ha Pâturage : ha Bâtiments : ≈ 0,5 ha Total : ≈ 91,0 ha
	Principales cultures : maïs, soya, céréales Lots en propriété : P-296; P-325, P-326, P-367, P-478 Municipalité : St-Valentin; St-Cyprien-de-Napierville
Cheptel : ---	Type : ---

SUPERFICIES VISÉES (À St-Valentin)									
Éolienne # 5, tour de mesure de vent et sous-station					Lot : P-296				
Chemins d'accès et système de collecteur					Lot : P-296				
Superficies visées (À St-Valentin)	Éolienne(s) ⁽⁴⁾				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre ⁽³⁾ (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	2,35	---	---	2,35	1,48	---	0,03	1,51	3,86
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,76	---	---	0,76	0,46	---	0,03	0,49	1,25

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

⁽³⁾ Fossé.

⁽⁴⁾ Plus tour de mesure de vent et sous-station.

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)

Types de sol :

- Loam limoneux ou loam St-Jacques (JA).
- Loam ou loam argileux Laprairie (LI) + loam ou loam limoneux Ste-Brigide (BG)

Potentiel(s) agricole(s) :

Selon ITC

2⁵w2⁵x

Selon étude pédologique

3WD

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE

Topographie : plat

Drainage : bon

UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS

Nord : culture

Sud : culture

Est : culture

Ouest : culture

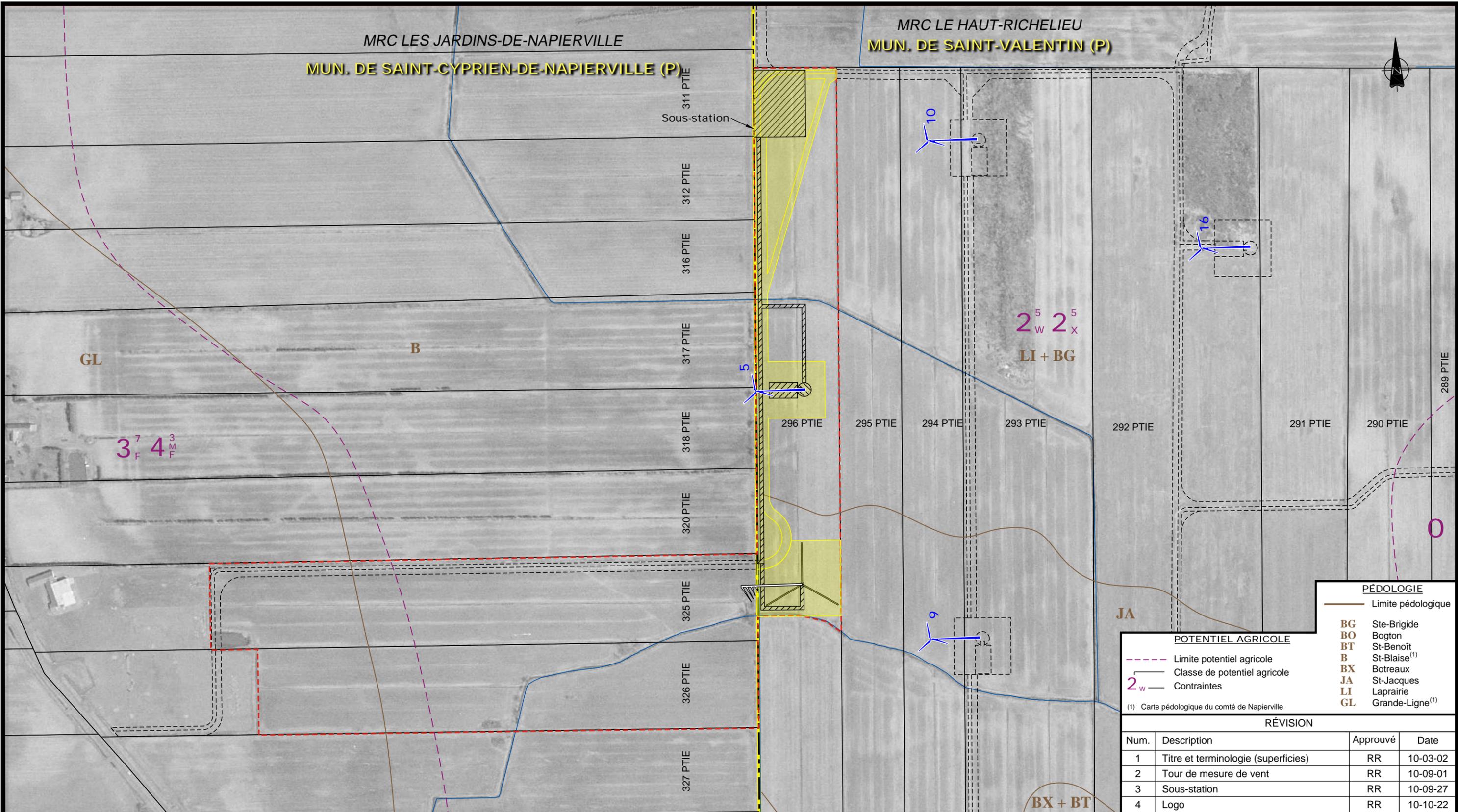
MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES)¹

- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété.
- Utilisation des chemins d'accès permanent pour des opérations culturales (semis, épandage, récoltes, ...).

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)

- Perte temporaire ≈ 3,86 ha à St-Valentin (dont ≈ 3,83 ha en culture) (≈ 4,4 % des terres en culture de l'exploitation).
- Perte permanente (25 ans) ≈ 1,25 ha à St-Valentin, dont ≈ 1,22 ha en culture (≈ 1,4 % des terres en culture de l'exploitation) dont ≈ 0,46 ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc ≈ 0,74 ha (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 0,67 ha après 2 ans (320 m² pour l'éolienne et 0,64 ha pour la sous-station) si une demande est faite par le propriétaire.
- Environ 0,3 ha supplémentaire (sous les haubans de la tour de mesure de vent) sera plus problématique à cultiver.
- Cette perte sera compensée par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.
- La perte globale de l'exploitation (en incluant la portion à Saint-Cyprien-de-Napierville) est présentée à la fiche 3.3.1 de la demande de Sain-Cyprien-de-Napierville.



VENTERRE

UDA Groupe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement

LÉGENDE:

- Cours d'eau
- Limite de municipalité
- Limite de propriété (approx.)
- Éolienne #
- Tour de mesure de vent

SUPERFICIES NON CULTIVABLES⁽²⁾

- Temporaire : 3,86 ha⁽¹⁾
- Permanente : 1,23 ha⁽¹⁾

(1) À Saint-Valentin
(2) Différentes des superficies en demande

Préparé par : Réjean Racine, ing. & agr.

Dessiné par : Josée Bisson, dta

Vérifié par : Réjean Racine, ing. & agr.

Fichier(s) : 1447cpta018.dwg

Échelle approx. : 1:5 000

Date : 09-11-02

Référence : Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

Projet : **PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN**
DEMANDE À LA CPTAQ
(SAINT-VALENTIN)

Titre : **Superficies non cultivables**
Sylvie Beaulieu (#5)

Dossier : 08-1447-02

Figure: **2.3**

PÉDOLOGIE

— Limite pédologique

- BG** Ste-Brigide
- BO** Bogton
- BT** St-Benoît
- B** St-Blaise⁽¹⁾
- BX** Botreaux
- JA** St-Jacques
- LI** Laprairie
- GL** Grande-Ligne⁽¹⁾

POTENTIEL AGRICOLE

- Limite potentiel agricole
- Classe de potentiel agricole
- Contraintes

(1) Carte pédologique du comté de Napierville

RÉVISION			
Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre et terminologie (superficies)	RR	10-03-02
2	Tour de mesure de vent	RR	10-09-01
3	Sous-station	RR	10-09-27
4	Logo	RR	10-10-22

Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.4

(Mise à jour 10-09-27)

Éolienne # 18

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise :	Coordonnées de l'entreprise : 442, Quatrième Ligne
Nom des exploitants : M. Claude Ouimet et Mme Odette Fortin	St-Valentin (Québec) J0J 2E0

EXPLOITATION AGRICOLE		
Statut juridique : individu		
Type d'exploitation : terre louée		
Fonds de terre :	Culture : ≈ 48,0 ha Boisé : ≈ 117,0 ha Friche : --- ha Pâturage : --- ha Bâtiments : ≈ 1,0 ha Total : ≈ 166,0 ha	Principales cultures : terre louée à 2745-8504 Québec inc. (M. Lucien Thomas) Lots en propriété : P-392, P-307 et P-243 Municipalité : Saint-Valentin
Cheptel : ---	Type : ---	

SUPERFICIES VISÉES									
Éolienne # 18					Lot : P-243				
Chemins d'accès et système de collecteur					Lot : P-243				
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	0,41	---	---	0,41	0,57	---	---	0,57	0,98
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,10	---	---	0,10	0,24	---	---	0,24	0,34

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)

Types de sol :

- Loam ou loam argileux Laprairie (LI) + loam ou loam limoneux Ste-Brigide (BG)
- Loam ou loam argileux Laprairie (LI) + loam ou loam limoneux Boucherville (BC)

Potentiel(s) agricole(s) :

Selon ITC

2⁵_w2⁵_x

Selon étude pédologique

3WD

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE

Topographie : plat

Drainage : bon

UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS

Nord : boisé

Sud : culture

Est : culture

Ouest : boisé

MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES)¹

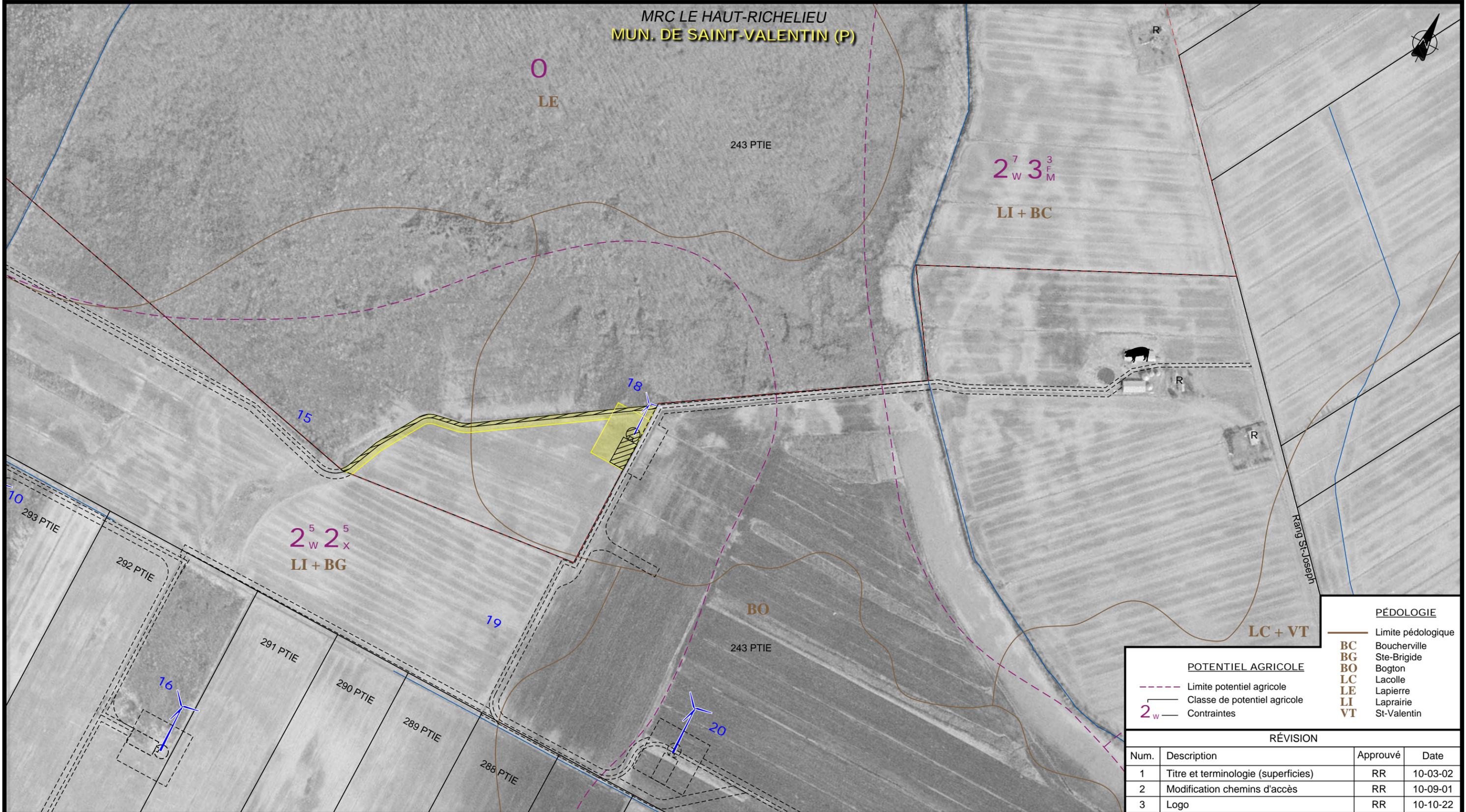
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété.
- Utilisation des chemins d'accès permanent pour des opérations culturales (semis, épandage, récoltes, ...).

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)

- Perte temporaire ≈ 0,98 ha en culture (≈ 2,0 % des terres en culture de l'exploitation).
- Perte permanente (25 ans) ≈ 0,34 ha (<1 % des terres en culture de l'exploitation) dont ≈ 0,24 ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc ≈ 0,10 ha (<1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 320 m² après 2 ans si une demande est faite par le propriétaire.
- Cette perte sera compensée en partie ou en totalité par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.

MRC LE HAUT-RICHELIEU
MUN. DE SAINT-VALENTIN (P)



PÉDOLOGIE	
—	Limite pédologique
BC	Boucherville
BG	Ste-Brigide
BO	Bogton
LC	Lacolle
LE	Lapierre
LI	Laprairie
VT	St-Valentin

POTENTIEL AGRICOLE	
- - - -	Limite potentiel agricole
2 _w	Classe de potentiel agricole
—	Contraintes

RÉVISION			
Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre et terminologie (superficies)	RR	10-03-02
2	Modification chemins d'accès	RR	10-09-01
3	Logo	RR	10-10-22

VENTERRE

UDA Groupe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement

LÉGENDE:

- Cours d'eau
- - - Limite de municipalité
- - - Limite de propriété (approx.)
- 27 Éolienne #

SUPERFICIES NON CULTIVABLES⁽¹⁾

- Temporaire : 0,98 ha
- Permanente : 0,34 ha
- Différentes des superficies en demande

BÂTIMENTS

- R : Résidence
- 🐷 : Ferme porcine désaffectée

Préparé par :	Réjean Racine, ing. & agr.
Dessiné par :	Josée Bisson, dta
Vérifié par :	Réjean Racine, ing. & agr.
Fichier(s):	1447cptaq007.dwg
Échelle approx. :	1:5 000
Date :	09-11-05
Référence :	Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

Projet :	PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN DEMANDE À LA CPTAQ (SAINT-VALENTIN)		
Titre :	Superficies non cultivables M. Claude Ouimet et Mme Odette Fortin (#18)		
Dossier :	08-1447-02	Figure:	2.4



Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.5

(Mise à jour 10-09-27)

Éoliennes # 4 et 11

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise :	Coordonnées de l'entreprise : 533, rang Pir-Vir
Nom des exploitants : M. Yvon Landry	St-Valentin (Québec) J0J 2E0

EXPLOITATION AGRICOLE															
Statut juridique : individu															
Type d'exploitation : grande culture															
Fonds de terre :	<table border="0"> <tr> <td>Culture :</td> <td>≈ 29,4 ha</td> <td rowspan="5">Principales cultures : maïs-grain, soya, foin, légumes de conserverie</td> </tr> <tr> <td>Boisé :</td> <td>≈ 2,5 ha</td> </tr> <tr> <td>Friche :</td> <td>≈ ___ ha</td> </tr> <tr> <td>Pâturage :</td> <td>≈ ___ ha</td> </tr> <tr> <td>Bâtiments :</td> <td>≈ ___ ha</td> </tr> <tr> <td>Total :</td> <td>≈ 31,9 ha</td> <td> Lots en propriété⁽¹⁾ : P-423, P-424 Municipalité : Saint-Valentin ⁽¹⁾ Est également actionnaire dans Ferme Y. Landry et associés enr. (≈ 109,0 ha en culture) </td> </tr> </table>	Culture :	≈ 29,4 ha	Principales cultures : maïs-grain, soya, foin, légumes de conserverie	Boisé :	≈ 2,5 ha	Friche :	≈ ___ ha	Pâturage :	≈ ___ ha	Bâtiments :	≈ ___ ha	Total :	≈ 31,9 ha	Lots en propriété ⁽¹⁾ : P-423, P-424 Municipalité : Saint-Valentin ⁽¹⁾ Est également actionnaire dans Ferme Y. Landry et associés enr. (≈ 109,0 ha en culture)
Culture :	≈ 29,4 ha	Principales cultures : maïs-grain, soya, foin, légumes de conserverie													
Boisé :	≈ 2,5 ha														
Friche :	≈ ___ ha														
Pâturage :	≈ ___ ha														
Bâtiments :	≈ ___ ha														
Total :	≈ 31,9 ha	Lots en propriété ⁽¹⁾ : P-423, P-424 Municipalité : Saint-Valentin ⁽¹⁾ Est également actionnaire dans Ferme Y. Landry et associés enr. (≈ 109,0 ha en culture)													
Cheptel : ---	Type : ---														

SUPERFICIES VISÉES									
Éoliennes # 4 (partie) et 11					Lots : P-423, P-424				
Chemins d'accès et système de collecteur					Lot : ---				
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	0,96	---	---	0,96	1,00	---	---	1,00	1,96
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,15	---	---	0,15	0,22	---	0,04 ⁽³⁾	0,26	0,41

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

⁽³⁾ Fossé.

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)		
Types de sol :	Potentiel(s) agricole(s) :	
	<u>Selon ITC</u>	<u>Selon étude pédologique</u>
<ul style="list-style-type: none"> Argile limoneuse, loam limono-argileux ou loam argileux Providence (PV) + loam argileux ou loam Du Jour (DJ) 	2 ⁵ x 2 ⁵ w	3WD
<ul style="list-style-type: none"> Loam sableux fin ou loam Lacolle (LC) + loam sableux fin ou loam sableux très fin St-Valentin (VT) 	2W	2W
<ul style="list-style-type: none"> Loam sableux fin ou loam sableux Joseph (JS) + loam sableux ou sable lomeux Massueville (MS) 		3FW
		4WS
		3WS

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE	
Topographie : plat	Drainage : bon

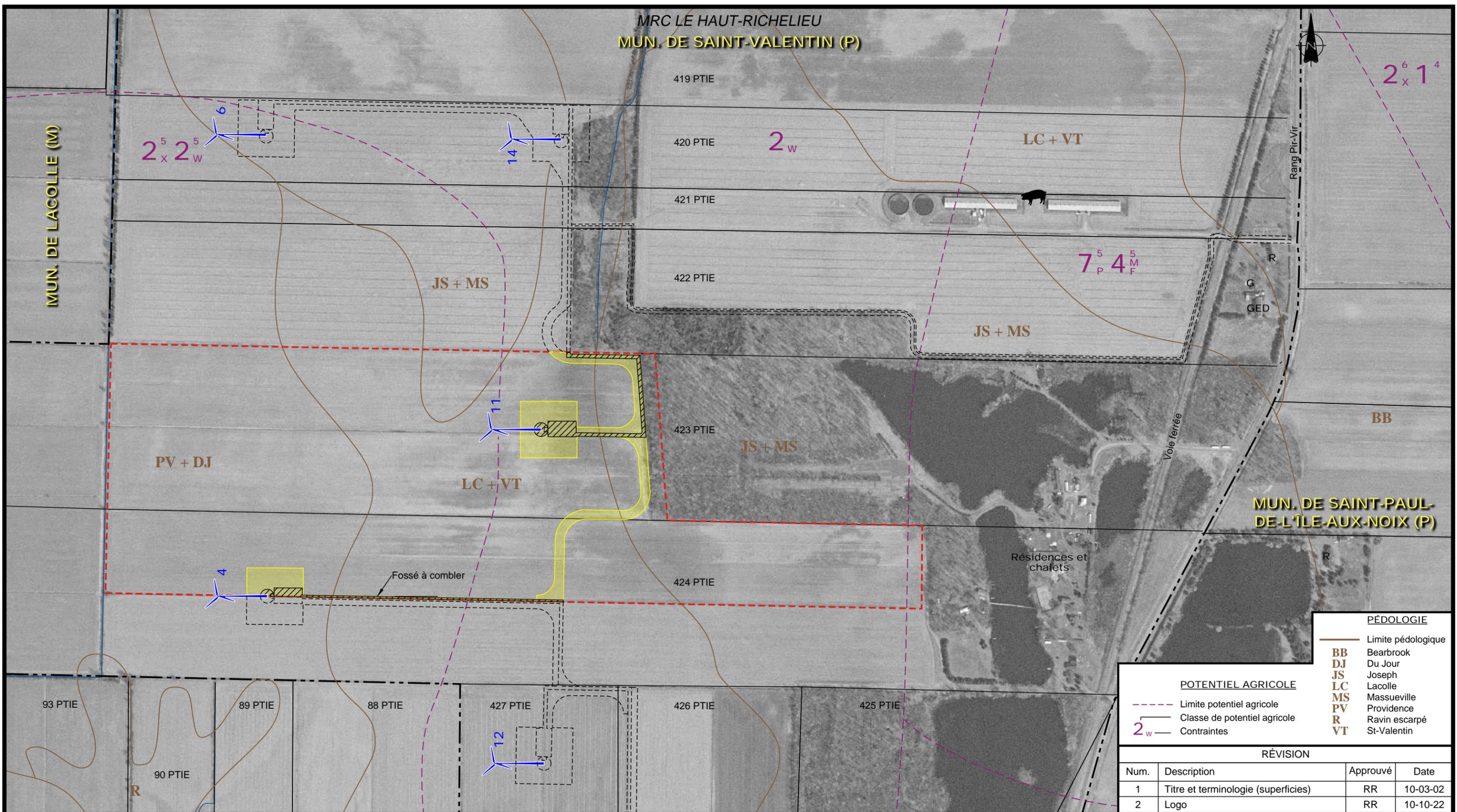
UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS
Nord : culture et boisé
Sud : culture
Est : boisé et culture
Ouest : culture

MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES) ¹
<ul style="list-style-type: none"> Chemin d'accès en partie sur un fossé (P-424). Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété. Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété. Utilisation des chemins d'accès permanent pour des opérations culturales (semis, épandage, récoltes, ...).

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)
<ul style="list-style-type: none"> Perte temporaire ≈ 1,96 ha (≈ 6,7 % des terres en culture de l'exploitation; ≈ 1,4 % en tenant compte de Ferme Y. Landry et associés enr.) Perte permanente (25 ans) ≈ 0,41 ha dont ≈ 0,37 ha en culture (≈ 1,3 % des terres en culture de l'exploitation; < 1 % en tenant compte de Ferme Y. Landry et associés enr.) dont ≈ 0,26 ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc ≈ 0,15 ha (<1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 320 m² par éolienne (≈ 640 m² (≈ 0,06 ha) pour 2 éoliennes) après 2 ans si une demande est faite par le propriétaire. Cette perte sera compensée en partie ou en totalité par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.

MRC LE HAUT-RICHELIEU
MUN. DE SAINT-VALENTIN (P)



PÉDOLOGIE

- Limite pédologique
- BB** Bearbrook
- DJ** Du Jour
- JS** Joseph
- LC** Lacolle
- MS** Massueville
- PV** Providence
- R** Ravin escarpé
- VT** St-Valentin

POTENTIEL AGRICOLE

- - - Limite potentiel agricole
- Classe de potentiel agricole
- 2_w — Contraintes

RÉVISION

Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre et terminologie (superficies)	RR	10-03-02
2	Logo	RR	10-10-22

VENTERRE

UDA Groupe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement

LÉGENDE:

- Cours d'eau
- - - Limite de municipalité
- - - Limite de propriété (approx.)
- 14 Éolienne #

SUPERFICIES NON CULTIVABLES⁽²⁾

- Temporaire : 1,96 ha
- Permanente : 0,41 ha⁽¹⁾
- (1) Dont 0,04 ha actuellement en fossé
- (2) Différentes des superficies en demande

BÂTIMENTS

- G : Garage
- GED : Grange-étable désaffectée
- R : Résidence
- Re : Remise
- Ferme porcine

Préparé par : Réjean Racine, ing. & agr.

Dessiné par : Josée Bisson, dta

Vérifié par : Réjean Racine, ing. & agr.

Fichier(s): 1447cptaq002.dwg

Échelle approx. : 1:5 000

Date : 09-11-02

Référence : Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

Projet : **PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN**
DEMANDE À LA CPTAQ
(SAINT-VALENTIN)

Titre : **Superficies non cultivables**
M. Yvon Landry (#4, #11)

Dossier : 08-1447-02

Figure: 2.5

Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.6

(Mise à jour 10-09-27)

Éolienne # 25

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise : Ferme Arwijk enr.	Coordonnées de l'entreprise : 350, rang St-Georges
Nom des exploitants : M. Jean Vanwijk et Mme Johanne Boucher	St-Valentin (Québec) J0J 2E0

EXPLOITATION AGRICOLE																			
Statut juridique :																			
Type d'exploitation : ferme laitière																			
Fonds de terre :	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Culture :</td> <td style="width: 25%;">≈ 47,0 ha</td> <td rowspan="5" style="width: 55%;">Principales cultures : maïs, soya, foin.</td> </tr> <tr> <td>Boisé :</td> <td>--- ha</td> </tr> <tr> <td>Friche :</td> <td>--- ha</td> </tr> <tr> <td>Pâturage :</td> <td>--- ha</td> </tr> <tr> <td>Bâtiments :</td> <td>≈ 1,0 ha</td> </tr> <tr> <td>Total :</td> <td>≈ 48,0 ha</td> <td> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Lots en propriété :</td> <td>P-366 et P-369</td> </tr> <tr> <td>Municipalité :</td> <td>Saint-Valentin</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Culture :	≈ 47,0 ha	Principales cultures : maïs, soya, foin.	Boisé :	--- ha	Friche :	--- ha	Pâturage :	--- ha	Bâtiments :	≈ 1,0 ha	Total :	≈ 48,0 ha	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Lots en propriété :</td> <td>P-366 et P-369</td> </tr> <tr> <td>Municipalité :</td> <td>Saint-Valentin</td> </tr> </table>	Lots en propriété :	P-366 et P-369	Municipalité :	Saint-Valentin
Culture :	≈ 47,0 ha	Principales cultures : maïs, soya, foin.																	
Boisé :	--- ha																		
Friche :	--- ha																		
Pâturage :	--- ha																		
Bâtiments :	≈ 1,0 ha																		
Total :	≈ 48,0 ha	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Lots en propriété :</td> <td>P-366 et P-369</td> </tr> <tr> <td>Municipalité :</td> <td>Saint-Valentin</td> </tr> </table>	Lots en propriété :	P-366 et P-369	Municipalité :	Saint-Valentin													
Lots en propriété :	P-366 et P-369																		
Municipalité :	Saint-Valentin																		
Cheptel : 55 55	Type : vaches en lactation relève																		

SUPERFICIES VISÉES									
Éolienne # 25					Lot : P-369				
Chemins d'accès et système de collecteur					Lot : P-369				
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	0,64	---	---	0,64	2,24	---	---	2,24	2,88
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,10	---	---	0,10	0,49	---	---	0,49	0,59

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)		
Types de sol : <ul style="list-style-type: none"> Loam sableux fin ou loam Lacolle (LC) + loam sableux fin ou loam sableux très fin St-Valentin (VT) Loam limoneux ou loam St-Jacques (JA) Loam ou loam argileux Laprairie (LI) Loam limono-argileux, loam argileux ou loam Bearbrook (BB) Loam ou loam sableux Botreaux (BX) + loam sableux ou loam St-Benoît (BT) 	Potentiel(s) agricole(s) :	
	<u>Selon ITC</u>	<u>Selon étude pédologique</u>
	2X	2W
	2 ⁶ x1 ⁴	3FW
		3WD
		3WF

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE	
Topographie : plat	Drainage : bon

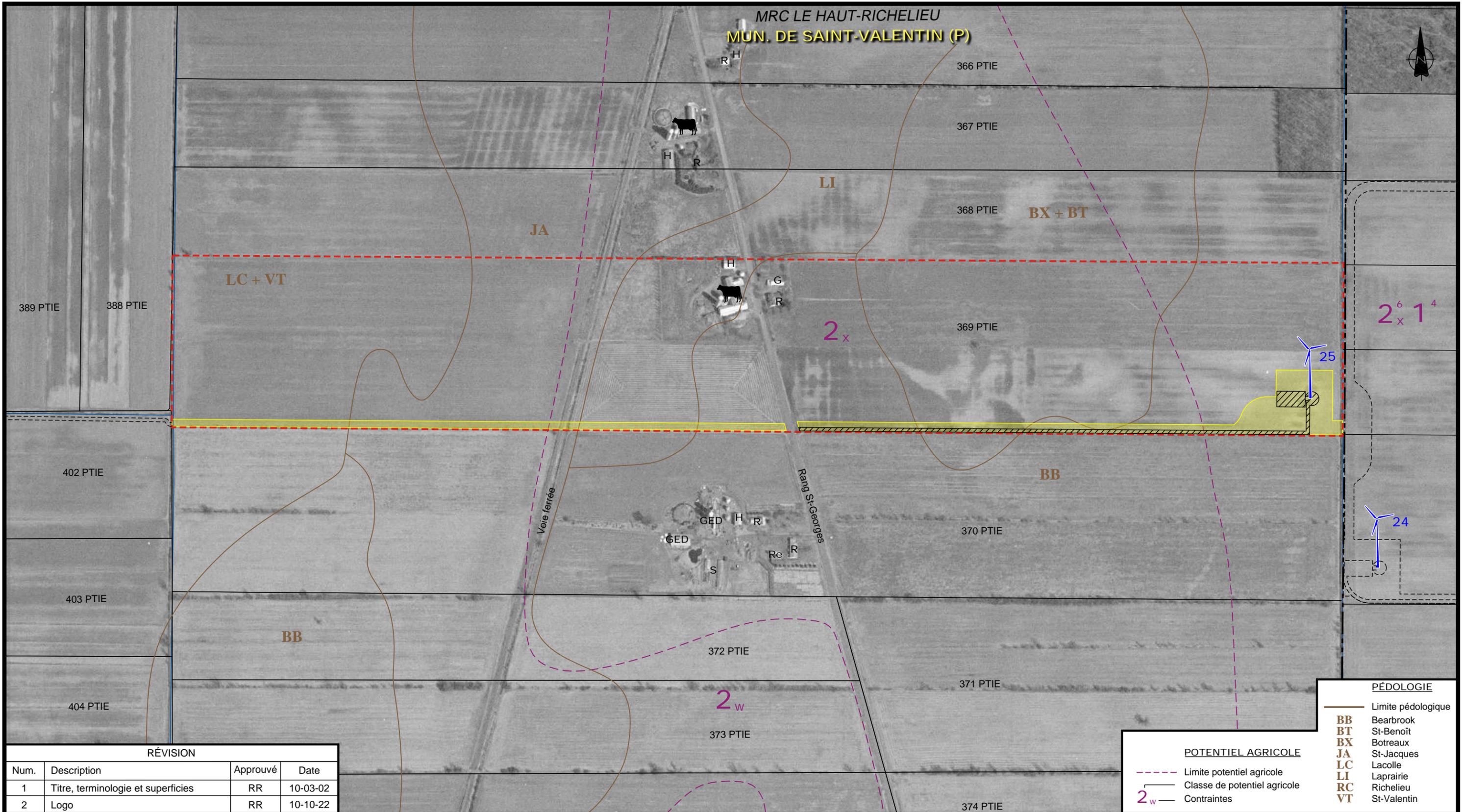
UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS
Nord : culture
Sud : culture
Est : culture
Ouest : culture

MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES) ¹
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété. Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété. Utilisation des chemins d'accès permanent pour des opérations culturales (semis, épandage, récoltes, ...).

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)
<ul style="list-style-type: none"> Perte temporaire ≈ 2,88 ha (≈ 6,1 % des terres en culture de l'exploitation). Perte permanente (25 ans) ≈ 0,59 ha (≈ 1,3 % des terres en culture de l'exploitation) dont ≈ 0,49 ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc ≈ 0,10 ha (<1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 320 m² après 2 ans si une demande est faite par le propriétaire. Cette perte sera compensée en partie ou en totalité par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.

MRC LE HAUT-RICHELIEU
MUN. DE SAINT-VALENTIN (P)



RÉVISION			
Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre, terminologie et superficies	RR	10-03-02
2	Logo	RR	10-10-22

POTENTIEL AGRICOLE

- Limite potentiel agricole
- Classe de potentiel agricole
- 2_w — Contraintes

PÉDOLOGIE

- BB Limite pédologique
- BB Bearbrook
- BT St-Benoît
- BX Botreaux
- JA St-Jacques
- LC Lacolle
- LI Laprairie
- RC Richelieu
- VT St-Valentin

VENTERRE

UDA Groupe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement

LÉGENDE:

- Cours d'eau
- Limite de municipalité
- - - Limite de propriété (approx.)
- 14 Éolienne #

SUPERFICIES NON CULTIVABLES ⁽¹⁾

- temporaire : 2,88 ha
- permanente : 0,59 ha
- ⁽¹⁾ Différentes des superficies en demande

BÂTIMENTS

- G : Garage
- GED : Grange-étable désaffectée
- H : Hangar
- R : Résidence
- Re : Remise
- S : Serre
- 🐄 : Ferme laitière

Préparé par : Réjean Racine, ing. & agr.

Dessiné par : Josée Bisson, dta

Vérifié par : Réjean Racine, ing. & agr.

Fichier(s): 1447cptaq003.dwg

Échelle approx. : 1:5 000

Date : 09-11-02

Référence : Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

Projet : **PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN**
DEMANDE À LA CPTAQ
(SAINT-VALENTIN)

Titre : **Superficies non cultivables**
Ferme Arwijk enr. (#25)

Dossier : 08-1447-02

Figure: 2.6



Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.7

(Mise à jour 10-09-27)

Éoliennes # 9 et 10

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise : 2745-8504 Québec inc.	Coordonnées de l'entreprise : 800, Troisième Ligne St-Valentin (Québec) J0J 2E0
Nom des exploitants : M. Lucien Thomas M. Mario Thomas	

EXPLOITATION AGRICOLE	
Statut juridique : compagnie	
Type d'exploitation : céréalière	
Fonds de terre :	Culture : ≈ 136,5 ha Boisé : --- ha Friche : --- ha Pâturage : --- ha Bâtiments : ≈ 0,5 ha Total : ≈ 137,0 ha
	Principales cultures : maïs, soya Lots en propriété : P-293, P-294, P-295, P-279, P-315 Municipalité : Saint-Valentin (Loue également ≈ 48,0 ha de M. Claude Ouimet)
Cheptel : ---	Type : ---

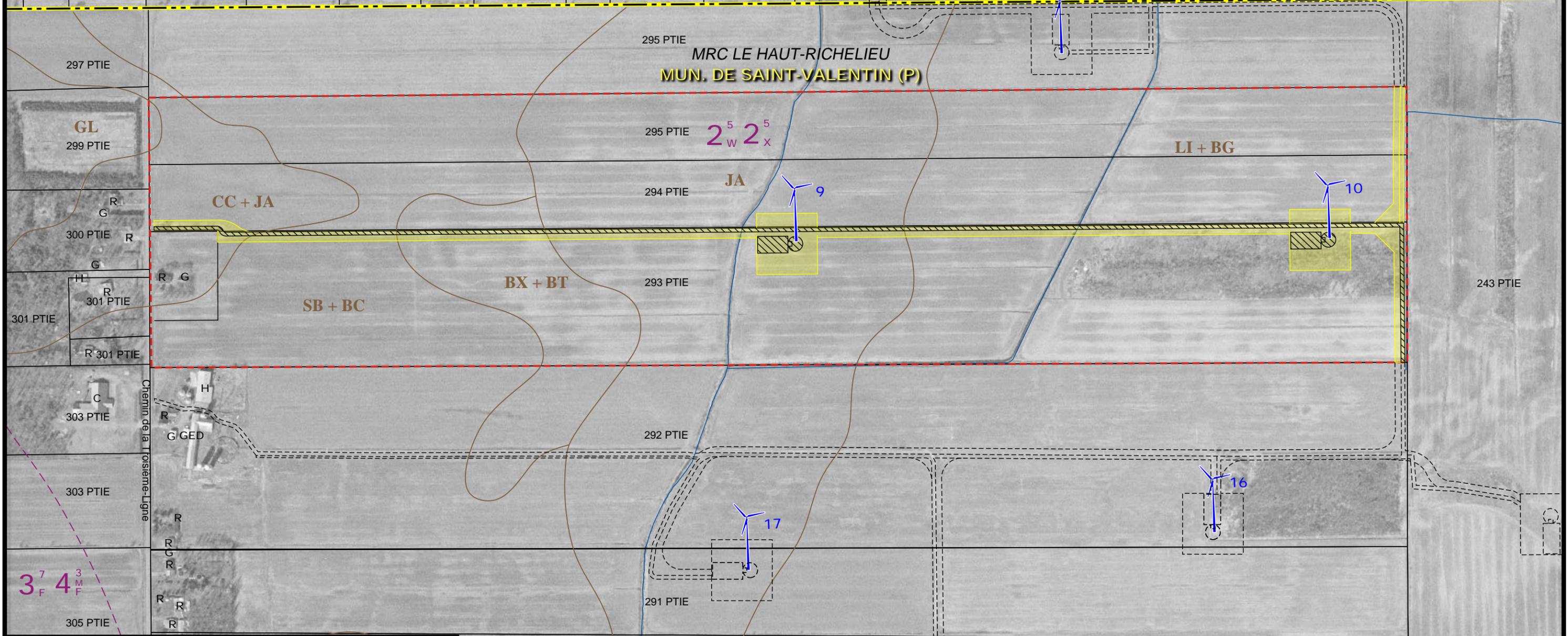
SUPERFICIES VISÉES									
Éoliennes # 9 et 10		Lot : P-293							
Chemins d'accès et système de collecteur		Lots : P-293, P-294, P-295							
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	1,28	---	---	1,28	2,81	---	---	2,81	4,09
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,20	---	---	0,20	1,14	---	---	1,14	1,34

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

MRC LES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUN. DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE (P)

MRC LE HAUT-RICHELIEU
MUN. DE SAINT-VALENTIN (P)



POTENTIEL AGRICOLE		PÉDOLOGIE	
---	Limite potentiel agricole	—	Limite pédologique
2 _w	Classe de potentiel agricole	BC	Boucherville
	Contraintes	BG	Ste-Brigide
		BO	Bogton
		BT	St-Benoît
		BX	Botreaux
		CC	Chicot
		GL	Grande-Ligne
		JA	St-Jacques
		LE	Lapierre
		LI	Laprairie
		SB	St-Blaise

VENTERRE

UDA Groupe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement

LÉGENDE:

	Cours d'eau		Temporaire : 4,09 ha
	Limite de municipalité		Permanente : 1,34 ha
	Limite de propriété (approx.)	(1)	Différentes des superficies en demande
	Éolienne #	BÂTIMENTS	
		C	Cabane à sucre commerciale
		H	Hangar
		G	Garage
		R	Résidence
		GED	Grange-étable désaffectée

Préparé par :	Réjean Racine, ing. & agr.
Dessiné par :	Josée Bisson, dta
Vérifié par :	Réjean Racine, ing. & agr.
Fichier(s):	1447cpta009.dwg
Échelle approx. :	1:5 000
Date :	09-11-02
Référence :	Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

RÉVISION			
Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre et terminologie (superficies)	RR	10-03-02
2	Logo	RR	10-10-22

Projet :	PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN DEMANDE À LA CPTAQ (SAINT-VALENTIN)		
Titre :	Superficies non cultivables 2745-8504 Québec inc. (#9 et #10)		
Dossier :	08-1447-02	Figure:	2.7

Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.8

(Mise à jour 10-09-27)

Éoliennes # 4 et 12

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise : ---	Coordonnées de l'entreprise : 1736, Pir-Vir
Nom des exploitants : M. Jean Landry	St-Valentin (Québec) J0J 2E0

EXPLOITATION AGRICOLE		
Statut juridique : individu		
Type d'exploitation : grande culture		
Fonds de terre :	Culture : ≈ 108,5 ha Boisé : ≈ 2,5 ha Coulée : ≈ 7,0 ha Friche : --- ha Pâturage : --- ha Bâtiments : ≈ 1,0 ha Total : ≈ 119,0 ha	Principales cultures : maïs, soya, blé Lots en propriété : P-424, P-426, P-427; P-88, P-89; P-5 Municipalité : Saint-Valentin; Lacolle; Saint-Paul-de-L'Île-aux-Noix
Cheptel : ---	Type : ---	

SUPERFICIES VISÉES									
Éoliennes # 4 (partie) et 12					Lots : P-424 et P-427				
Chemins d'accès et système de collecteur					Lots : P-424 et P-427				
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	0,95	---	0,01	0,96	1,92	---	0,29	2,21	3,17
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,14	---	0,01	0,15	0,45	---	0,29	0,74	0,89

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

⁽³⁾ Fossé.

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)

Types de sol :

- Argile limoneuse, loam limono-argileux ou loam argileux Providence (PV) + loam argileux ou loam Du Jour (DJ)
- Loam sableux fin ou loam Lacolle (LC) + loam sableux fin ou loam sableux très fin St-Valentin (VT)

Potentiel(s) agricole(s) :

Selon ITC

2W

2⁵w 2⁵x

Selon étude pédologique

2W

3WD

3FW

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE

Topographie : plat

Drainage : bon

UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS

Nord : culture

Sud : culture

Est : culture

Ouest : culture

MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES)¹

- Chemin d'accès construit en comblant des fossés (≈ 0,29 ha);
- La localisation du chemin d'accès coupant le lot P-424 en deux a été déterminée en accord avec le propriétaire et en fonction d'ajustements qu'il doit réaliser lors des semis (semis directs) compte tenu du type de sol présent.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété.
- Utilisation des chemins d'accès permanent pour des opérations culturales (semis, épandage, récoltes, ...).

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)

- Perte temporaire ≈ 3,17 ha dont ≈ 2,87 ha en culture (≈ 2,6 % des terres en culture de l'exploitation).
- Perte permanente (25 ans) ≈ 0,89 ha dont ≈ 0,59 ha en culture (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) dont ≈ 0,45 ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc ≈ 0,14 ha (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 320 m² par éolienne (≈ 480 m² (≈ 0,05 ha) pour 1,5 éolienne) après 2 ans si une demande est faite par le propriétaire.
- Cette perte sera compensée par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.

Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.9

(Mise à jour 10-09-27)

Éoliennes # 22, 23 et 37

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise : Ferme Robert et Johanne Deneault inc.	Coordonnées de l'entreprise : 632, Troisième Ligne
Nom des exploitants : M. Robert et Mme Johanne Deneault	St-Valentin (Québec) J0J 2E0

EXPLOITATION AGRICOLE		
Statut juridique : compagnie		
Type d'exploitation : laitière		
Fonds de terre :	Culture : ≈ 123,0 ha Boisé : ≈ 5,3 ha Friche : --- ha Pâturage : --- ha Bâtiments : ≈ 1,7 ha Total : ≈ 130,0 ha	Principales cultures : foin, maïs, soya Lots en propriété : P-280 à P-283, P-305 Municipalité : Saint-Valentin
Cheptel : 95	Type : laitier (50 vaches en lactation)	

SUPERFICIES VISÉES									
Éoliennes # 22, 23 et 37				Lots : P-280, P-281 et P-282					
Chemins d'accès et système de collecteur				Lots : P-280, P-281 et P-282					
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre ⁽³⁾ (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	1,92	---	---	1,92	2,12	---	0,76	2,88	4,80
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,30	---	---	0,30	0,35	---	0,76	1,11	1,41

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

⁽³⁾ Chemins d'accès existants.

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)

Types de sol :

- Loam ou loam argileux St-Blaise (SB) + loam ou loam limoneux Boucherville (BC)
- Loam ou loam sableux Botreaux (BX) + loam sableux ou loam St-Benoît (BT)
- Sol humique Bogton (BO)

Potentiel(s) agricole(s) :

Selon ITC

2W

2⁶w 2⁴x

Selon étude pédologique

3WD

3WF

O

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE

Topographie : plat

Drainage : bon

UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS

Nord : culture et bâtiments agricoles

Sud : culture

Est : culture et boisé

Ouest : culture

MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES)¹

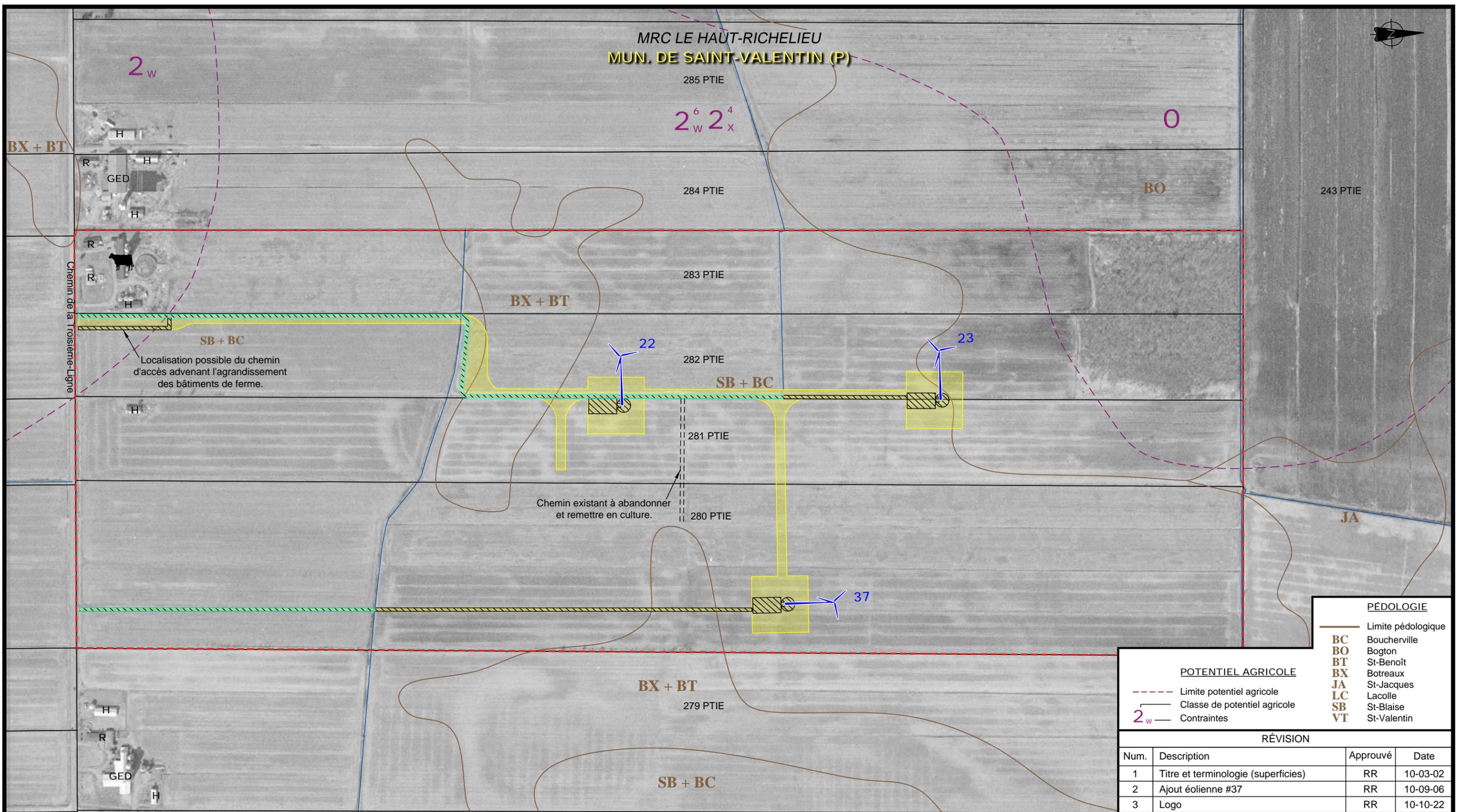
- Possibilité de relocaliser le chemin d'accès permanent plus au sud advenant la construction de nouveaux bâtiments agricoles ou l'agrandissement de bâtiments agricoles existants.
- Utilisation et amélioration de chemins d'accès existants (≈ 0,76 ha)
- Prolongement d'un chemin d'accès existant.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété.

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)

- Perte temporaire ≈ 4,80 ha dont ≈ 4,04 ha en culture (≈ 3,3 % des terres en culture de l'exploitation).
- Perte permanente (25 ans) ≈ 1,41 ha dont ≈ 0,65 ha en culture (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) dont ≈ 0,35 ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc ≈ 0,30 ha (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 320 m² par éolienne (≈ 960 m² (≈ 0,1 ha) pour 3 éoliennes) après 2 ans si une demande est faite par le propriétaire.
- Cette perte sera compensée par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.

MRC LE HAUT-RICHELIEU
MUN. DE SAINT-VALENTIN (P)



PÉDOLOGIE

—	Limite pédologique
BC	Boucherville
BO	Bogton
BT	St-Benoît
BX	Botreaux
JA	St-Jacques
LC	Lacolle
SB	St-Blaise
VT	St-Valentin

POTENTIEL AGRICOLE

- - - -	Limite potentiel agricole
—	Classe de potentiel agricole
2 _w —	Contraintes

RÉVISION

Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre et terminologie (superficies)	RR	10-03-02
2	Ajout éolienne #37	RR	10-09-06
3	Logo	RR	10-10-22

LÉGENDE:

- Cours d'eau
- - - Limite de municipalité
- - - - Limite de propriété (approx.)
- Chemin d'accès existant
- 14 Éolienne #

SUPERFICIES NON CULTIVABLES ⁽¹⁾

- Temporaire : 4,80 ha
- Permanente : 1,41 ha
- (1) Différentes des superficies en demande

BÂTIMENTS

- GED : Grange-étable désaffectée
- H : Hangar
- R : Résidence
- 🐄 : Ferme laitière

Préparé par : Réjean Racine, ing. & agr.

Dessiné par : Josée Bisson, dta

Vérifié par : Réjean Racine, ing. & agr.

Fichier(s): 1447cpta004.dwg

Échelle approx. : 1:5 000

Date : 09-11-02

Référence : Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

Projet : **PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN**
DEMANDE À LA CPTAQ
(SAINT-VALENTIN)

Titre : **Superficies non cultivables**
Ferme Robert & Johanne Deneault inc. (#22, 23 et 37)

Dossier : 08-1447-02

Figure: 2.9



Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.10

(Mise à jour 10-09-27)

Éoliennes # 8 et 13

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise : Ferme Joël Surprenant (9169-9231 Québec inc.)	Coordonnées de l'entreprise : 167, Quatrième Ligne
Nom des exploitants : M. Joël Surprenant	St-Valentin (Québec) J0J 2E0

EXPLOITATION AGRICOLE									
Statut juridique : compagnie									
Type d'exploitation : grandes cultures biologiques									
Fonds de terre :	<table border="1"> <tr> <td>Culture : ≈ 82,0 ha</td> <td rowspan="5">Principales cultures : maïs, soya</td> </tr> <tr> <td>Boisé : --- ha</td> </tr> <tr> <td>Friche : --- ha</td> </tr> <tr> <td>Pâturage : --- ha</td> </tr> <tr> <td>Bâtiments : --- ha</td> </tr> <tr> <td>Total : ≈ 82,0 ha</td> <td> Lots en propriété⁽¹⁾ : P-398, P-399, P-400 Municipalité : Saint-Valentin ⁽¹⁾(Également actionnaire dans Ferme A.N.J. Surprenant) </td> </tr> </table>	Culture : ≈ 82,0 ha	Principales cultures : maïs, soya	Boisé : --- ha	Friche : --- ha	Pâturage : --- ha	Bâtiments : --- ha	Total : ≈ 82,0 ha	Lots en propriété ⁽¹⁾ : P-398, P-399, P-400 Municipalité : Saint-Valentin ⁽¹⁾ (Également actionnaire dans Ferme A.N.J. Surprenant)
Culture : ≈ 82,0 ha	Principales cultures : maïs, soya								
Boisé : --- ha									
Friche : --- ha									
Pâturage : --- ha									
Bâtiments : --- ha									
Total : ≈ 82,0 ha	Lots en propriété ⁽¹⁾ : P-398, P-399, P-400 Municipalité : Saint-Valentin ⁽¹⁾ (Également actionnaire dans Ferme A.N.J. Surprenant)								
Cheptel : ---	Type : ---								

SUPERFICIES VISÉES									
Éoliennes # 8 et 13		Lots : P-398, P-399 et P-400							
Chemins d'accès et système de collecteur		Lots : P-398, P-399 et P-400							
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	1,28	---	---	1,28	1,69	---	0,59	2,28	3,56
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,20	---	---	0,20	0,28	---	0,59	0,87	1,07

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

⁽³⁾ Chemin d'accès existant.

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)

Types de sol :

- Loam ou loam argileux St-Blaise (SB) + loam ou loam limoneux Boucherville (BC)
- Loam ou loam sableux Botreaux (BX) + loam sableux ou loam St-Benoît (BT)

Potentiel(s) agricole(s) :

Selon ITC

2W

Selon étude pédologique

3WD

3WF

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE

Topographie : plat

Drainage : bon

UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS

Nord : culture

Sud : culture

Est : culture

Ouest : culture

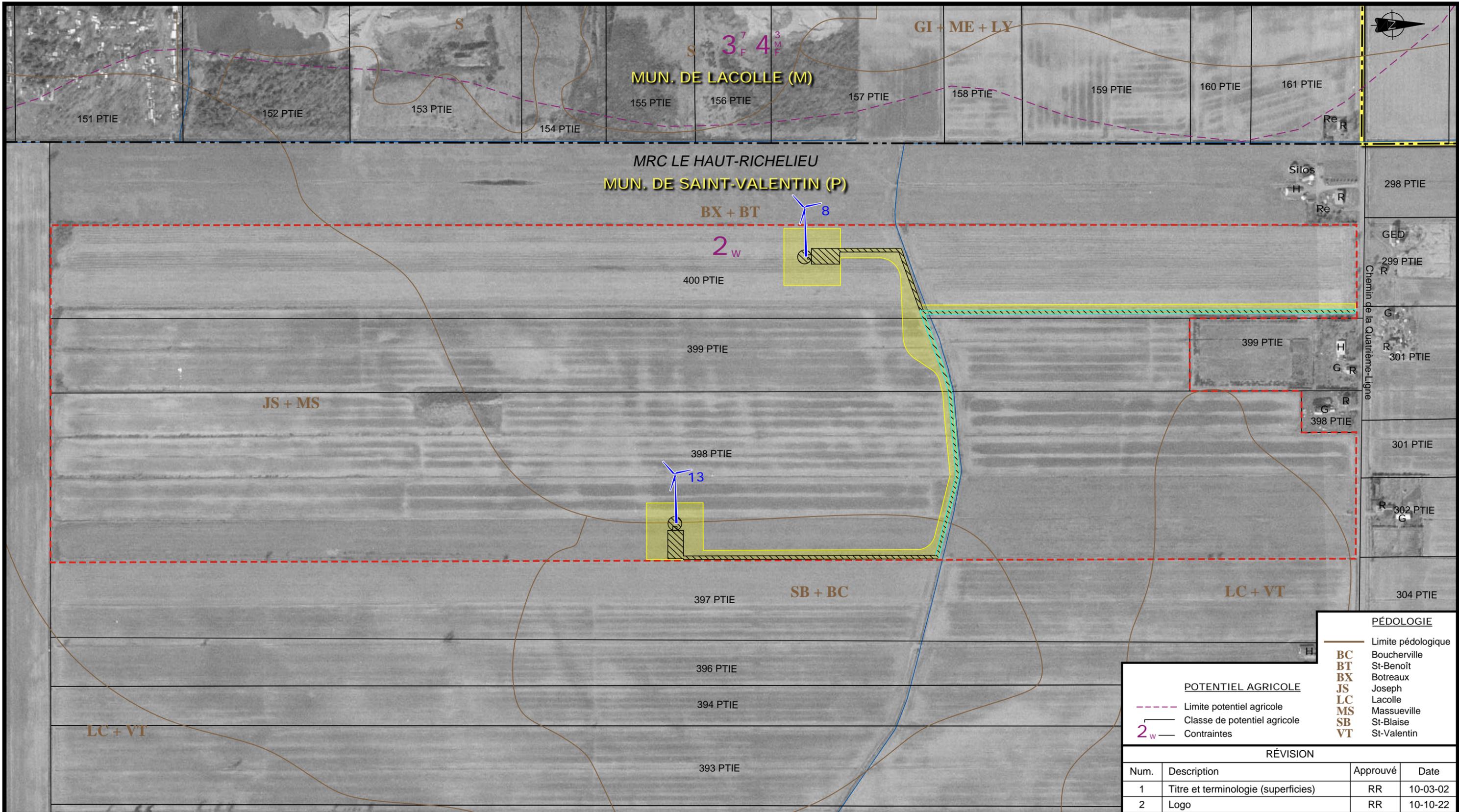
MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES)¹

- Utilisation et amélioration de chemins d'accès existants (≈ 0,59 ha)
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété.
- Utilisation des chemins d'accès permanent pour des opérations culturales (semis, épandage, récoltes,...).

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)

- Perte temporaire ≈ 3,56 ha dont ≈ 2,97 ha en culture (≈ 3,6 % des terres en culture de l'exploitation).
- Perte permanente (25 ans) ≈ 1,07 ha dont ≈ 0,48 ha en culture (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) dont ≈ 0,28 ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc ≈ 0,20 ha (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 320 m² par éolienne (≈ 640 m² (≈ 0,06 ha) pour 2 éoliennes) après 2 ans si une demande est faite par le propriétaire.
- Cette perte sera par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.



PÉDOLOGIE	
—	Limite pédologique
BC	Boucherville
BT	St-Benoît
BX	Botreaux
JS	Joseph
LC	Lacolle
MS	Massueville
SB	St-Blaise
VT	St-Valentin

POTENTIEL AGRICOLE	
- - - -	Limite potentiel agricole
—	Classe de potentiel agricole
2 _w —	Contraintes

RÉVISION			
Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre et terminologie (superficies)	RR	10-03-02
2	Logo	RR	10-10-22

VENTERRE

UDA Groupe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement

LÉGENDE:

- Cours d'eau
- - - Limite de municipalité
- - - Limite de propriété (approx.)
- Chemin d'accès existant
- 14 Éolienne #

SUPERFICIES NON CULTIVABLES⁽²⁾

- Temporaire : 3,56 ha⁽¹⁾
- Permanente : 1,07 ha⁽¹⁾
- Dont 0,59 ha en chemin d'accès existant
- Différentes des superficies en demande

BÂTIMENTS

- G : Garage
- GED : Grange-étable désaffectée
- H : Hangar
- R : Résidence
- Re : Remise

Préparé par : Réjean Racine, ing. & agr.

Dessiné par : Josée Bisson, dta

Vérifié par : Réjean Racine, ing. & agr.

Fichier(s): 1447cpta006.dwg

Échelle approx. : 1:5 000

Date : 09-11-02

Référence : Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

Projet : **PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN**
DEMANDE À LA CPTAQ
(SAINT-VALENTIN)

Titre : **Superficies non cultivables**
Ferme Joël Surprenant (#8, #13)
(9169-9231 Québec Inc.)

Dossier : 08-1447-02

Figure: **2.10**

Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.11

(Mise à jour 10-10-22)

Éoliennes # 7, 20, et 21

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise :	Coordonnées de l'entreprise :
	615, Rang St-Joseph
Nom des exploitants : M. Richard Blais	St-Valentin (Québec) J0J 2E0

EXPLOITATION AGRICOLE		
Statut juridique : individu		
Type d'exploitation : grande culture		
Fonds de terre :	Culture : ≈ 127,0 ha Boisé : ≈ 2,5 ha Friche : --- ha Pâturage : --- ha Bâtiments : ≈ 0,5 ha Total : ≈ 130,0 ha	Principales cultures : maïs, soya Lots en propriété : P-243 Municipalité : Saint-Valentin
Cheptel : ---	Type : ---	

SUPERFICIES VISÉES									
Éoliennes # 7, 20 et 21					Lot : P-243				
Chemins d'accès et système de collecteur					Lot : P-243				
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre ⁽³⁾ (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre ⁽³⁾ (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	2,15	---	---	2,15	5,13	---	0,77	5,90	8,05
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,30	---	---	0,30	0,69	---	0,77	1,46	1,76

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

⁽³⁾ Chemin d'accès et fossés existants.

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)		
Types de sol : <ul style="list-style-type: none"> • Sol humique Lapierre (LE) • Loam ou loam argileux La Prairie (LI) + loam ou loam limoneux Ste-Brigide (BG) • Loam ou loam argileux La Prairie (LI) + Loam ou loam limoneux Boucherville (BC) 	Potentiel(s) agricole(s) :	
	<u>Selon ITC</u>	<u>Selon étude pédologique</u>
	O	O
	$2^5_w 2^5_x$	3WD

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE	
Topographie : plat	Drainage : bon à moyen

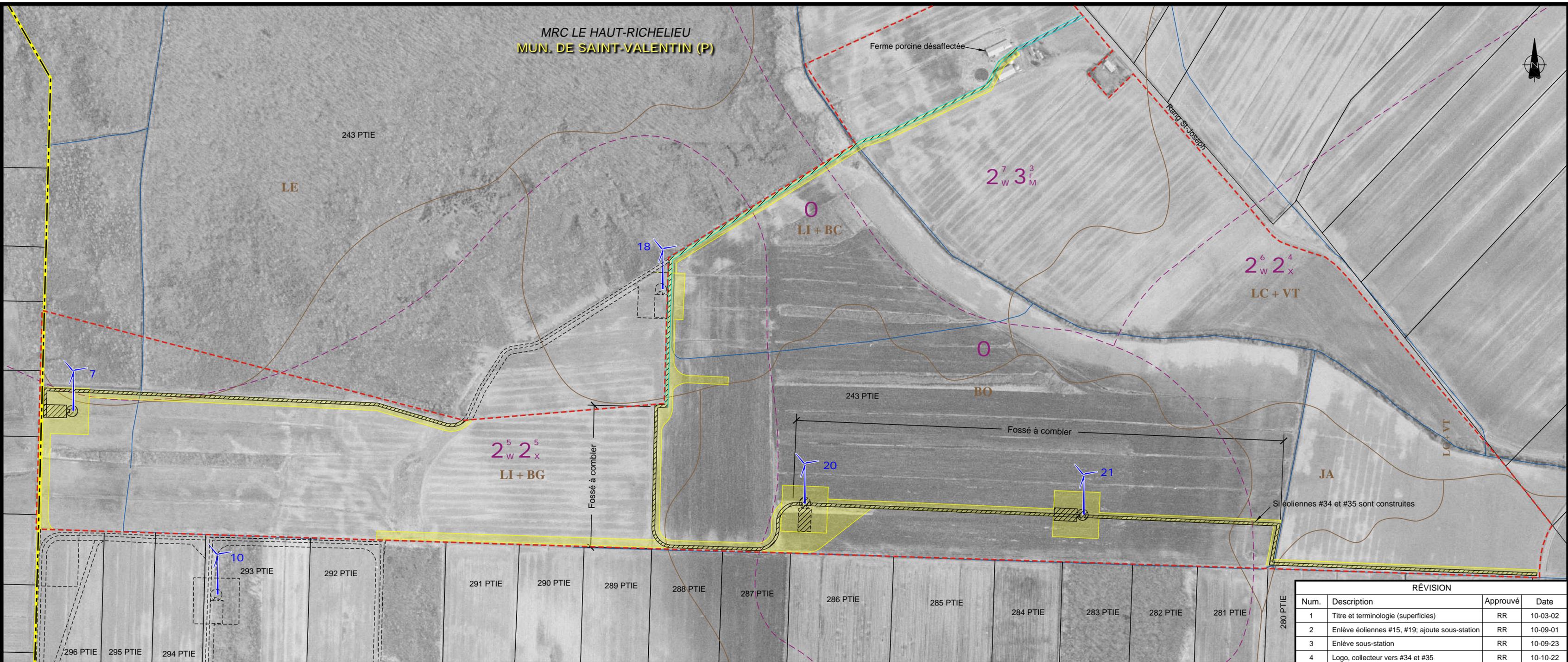
UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS
Nord : boisé et culture
Sud : culture et boisé
Est : culture
Ouest : culture

MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES) ¹
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation et amélioration de chemins d'accès existants (≈ 0,55 ha) • Utilisation de fossés existants pour futur chemin d'accès (≈ 0,22 ha) • Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété. • Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété. • Utilisation des chemins d'accès permanent pour des opérations culturales (semis, épandage, récoltes,...).

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)
<ul style="list-style-type: none"> • Perte temporaire ≈ 8,05 ha dont ≈ 7,28 ha en culture (≈ 5,7 % des terres en culture de l'exploitation). • Perte permanente (25 ans) ≈ 1,76 ha dont ≈ 0,99 ha en culture (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) dont ≈ 0,8 ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc ≈ 0,3 ha (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 0,1 ha (≈ 320 m² par éolienne (≈ 960 m² (≈ 0,1 ha) pour 3 éoliennes) après 2 ans si une demande est faite par le propriétaire. • Cette perte sera compensée en partie ou en totalité par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.

MRC LE HAUT-RICHELIEU
MUN. DE SAINT-VALENTIN (P)



RÉVISION			
Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre et terminologie (superficies)	RR	10-03-02
2	Enlève éoliennes #15, #19; ajoute sous-station	RR	10-09-01
3	Enlève sous-station	RR	10-09-23
4	Logo, collecteur vers #34 et #35	RR	10-10-22

VENTERRE

UDA Groupe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement

- LÉGENDE:**
- Cours d'eau
 - Limite de municipalité
 - Limite de propriété (approx.)
 - Chemin d'accès existant
 - 14 Éolienne #

- SUPERFICIES NON CULTIVABLES⁽²⁾**
- Temporaire : 8,05 ha⁽¹⁾
 - Permanente : 1,76 ha⁽¹⁾
- POTENTIEL AGRICOLE**
- Limite potentiel agricole
 - Classe de potentiel agricole
 - Contraintes

- PÉDOLOGIE**
- Limite pédologique
 - BC** Boucherville
 - BG** Ste-Brigide
 - BO** Bogton
 - JA** St-Jacques
 - LC** Lacolle
 - LE** Lapierre
 - LI** Laprairie
 - SB** St-Blaise
 - VT** St-Valentin

Préparé par : Réjean Racine, ing. & agr.
 Dessiné par : Josée Bisson, dta
 Vérifié par : Réjean Racine, ing. & agr.
 Fichier(s) : 1447cpta015.dwg
 Référence : Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

Projet : **PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN**
DEMANDE À LA CPTAQ
(SAINT-VALENTIN)

Titre : **Superficies non cultivables**
Richard Blais (#7, 20 et 21)

Dossier : 08-1447-02
 Figure: **2.11**

⁽¹⁾ Dont 0,77 ha en chemin d'accès et fossés existants
⁽²⁾ Différentes des superficies en demande



Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.12

(Mise à jour 10-09-27)

Éoliennes # 26 et 29

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise :	Coordonnées de l'entreprise : 126, 74 ^e Avenue
Nom des exploitants : M. Benoît Quesnel	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (Québec) J0J 1G0

EXPLOITATION AGRICOLE		
Statut juridique : individu		
Type d'exploitation : grandes cultures		
Fonds de terre :	Culture : ≈ 39,2 ha Boisé : - ha Friche : - ha Pâturage : - ha Bâtiments : ≈ 0,5 ha Total : ≈ 39,7 ha	Principales cultures : maïs-grain, soya Lots en propriété : P-258, P-259; P-272 Municipalité : Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix; Saint-Valentin
Cheptel : -	Type : -	

SUPERFICIES VISÉES									
Éoliennes # 26 et 29					Lot : P-272				
Chemins d'accès et système de collecteur					Lot : P-272				
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre ⁽³⁾ (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	1,08	-	-	1,08	1,80	-	0,82	2,62	3,70
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	0,2	-	-	0,2	0,24	-	0,82	1,06	1,26

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

⁽³⁾ Chemin d'accès.

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)

Types de sol :

- Loam limono-argileux ou loam limoneux Chambly (CY) + loam ou loam argileux St-Blaise (SB)
- Ravin escarpé (R)
- Loam ou loam argileux Laprairie (LI) + loam ou loam limoneux Boucherville (BC)
- Loam ou loam sableux Botreaux (BX) + loam sableux ou loam St-Benoît (BT)

Potentiel(s) agricole(s) :

Selon ITC

$2^6_X 1^4$

$4^5_{MF} 7^5_P$

$2^6_W 2^4_X$

Selon étude pédologique

3WD

7T

3WF

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE

Topographie : plat

Drainage : bon

UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS

Nord : culture;

Sud : culture;

Est : culture;

Ouest : culture, friche, boisé.

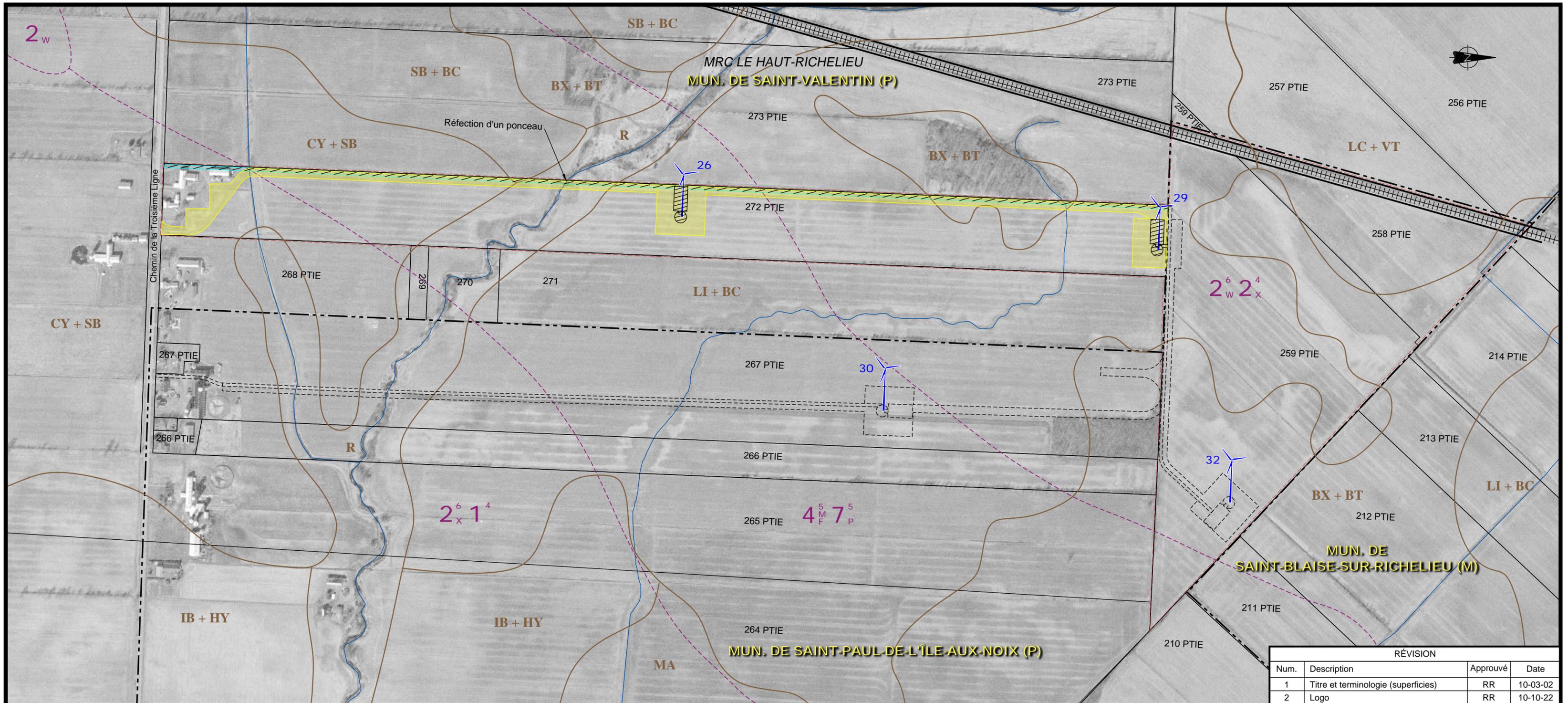
MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES)¹

- Utilisation et amélioration de chemins d'accès existants ($\approx 0,82$ ha).
- Construction d'un nouveau ponceau pour la traverse d'un cours d'eau.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour le remblayage de fossés sur sa propriété.
- Utilisation de la terre de surplus générée par la construction pour du nivellement sur sa propriété.

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)

- Perte temporaire $\approx 3,70$ ha dont $\approx 2,88$ ha en culture ($\approx 7,4$ % des terres en culture de l'exploitation).
- Perte permanente (25 ans) $\approx 1,26$ ha dont $\approx 0,44$ ha en culture ($\approx 1,1$ % des terres en culture de l'exploitation) dont $\approx 0,24$ ha seront utilisés comme chemins de ferme. La perte « réelle » sera donc $\approx 0,20$ ha (< 1 % des terres en culture de l'exploitation) et pourra être réduite à ≈ 320 m² par éolienne (≈ 640 m² ($\approx 0,06$ ha) pour 2 éoliennes) après 2 ans si une demande est faite par le propriétaire.
- Cette perte sera compensée par le remblayage de fossés avec la terre de surplus de la construction.



RÉVISION			
Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre et terminologie (superficies)	RR	10-03-02
2	Logo	RR	10-10-22

VENTERRE

UDA Groupe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement

LÉGENDE:

- Cours d'eau
- Limite de municipalité
- Limite de propriété (approx.)
- Chemin d'accès existant
- Éolienne #

SUPERFICIES NON CULTIVABLES⁽¹⁾ St-Valentin

- Temporaire : 3,70 ha
- Permanente : 1,26 ha

POTENTIEL AGRICOLE

- Limite potentiel agricole
- Classe de potentiel agricole
- Contraintes

PÉDOLOGIE

- Limite pédologique
- BC Boucherville
- BT St-Benoît
- BX Botreaux
- CY Chambly
- LI Laprairie
- R Ravin escarpé
- SB St-Blaise

(1) Différentes des superficies en demande

Préparé par : Réjean Racine, ing. & agr.

Dessiné par : Josée Bisson, dta

Vérifié par : Réjean Racine, ing. & agr.

Fichier(s): 1447cpta017.dwg

Échelle approx. : 1:5 000

Date : 09-11-02

Référence : Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

Projet : **PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN**
DEMANDE À LA CPTAQ
(SAINT-VALENTIN)

Titre : **Superficies non cultivables**
M. Benoît Quesnel (#26, #29)

Dossier : 08-1447-02

Figure: 2.12



Projet éolien Saint-Valentin (portion de Saint-Valentin)

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.13

(Mise à jour 10-09-27)

Éolienne # ---

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise : Ferme A.N.J. Surprenant	Coordonnées de l'entreprise : 167, Quatrième Ligne
Nom des exploitants : M. Joël Surprenant, M. Norbert Surprenant M. Stéphane Surprenant M. Armand Surprenant Mme Rollande Surprenant	St-Valentin (Québec) J0J 2E0

EXPLOITATION AGRICOLE									
Statut juridique : compagnie									
Type d'exploitation : grande culture (biologique et conventionnelle) et ferme laitière									
Fonds de terre :	<table border="1"> <tr> <td>Culture : ≈ 123,5 ha</td> <td rowspan="5">Principales cultures : maïs, soya et foin.</td> </tr> <tr> <td>Boisé : --- ha</td> </tr> <tr> <td>Friche : --- ha</td> </tr> <tr> <td>Pâturage : --- ha</td> </tr> <tr> <td>Bâtiments : ≈ 1,5 ha</td> </tr> <tr> <td>Total : ≈ 125,0 ha</td> <td></td> </tr> </table>	Culture : ≈ 123,5 ha	Principales cultures : maïs, soya et foin.	Boisé : --- ha	Friche : --- ha	Pâturage : --- ha	Bâtiments : ≈ 1,5 ha	Total : ≈ 125,0 ha	
Culture : ≈ 123,5 ha	Principales cultures : maïs, soya et foin.								
Boisé : --- ha									
Friche : --- ha									
Pâturage : --- ha									
Bâtiments : ≈ 1,5 ha									
Total : ≈ 125,0 ha									
	<table border="1"> <tr> <td>Lots en propriété : P-297, P-298, P-299, P-401; P-158 à P-161; P-350</td> </tr> <tr> <td>Municipalité : Saint-Valentin; Lacolle; Napierville</td> </tr> </table>	Lots en propriété : P-297, P-298, P-299, P-401; P-158 à P-161; P-350	Municipalité : Saint-Valentin; Lacolle; Napierville						
Lots en propriété : P-297, P-298, P-299, P-401; P-158 à P-161; P-350									
Municipalité : Saint-Valentin; Lacolle; Napierville									
Cheptel : ≈ 200	Type : vaches laitières								

SUPERFICIES VISÉES									
Éolienne # ---					Lot : ---				
Chemins d'accès et système de collecteur					Lots : P-297 et P-298				
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	---	---	---	---	1,40	---	---	---	1,40
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	---	---	---	---	---	---	---	---	---

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)

Types de sol :

- Loam ou loam sableux Botreaux (BX) + loam sableux ou loam St-Benoît (BT)
- Loam ou loam argileux St-Blaise (SB) + loam ou loam limoneux Boucherville (BC)
- Loam ou loam limoneux Chicot (CC) + loam limoneux ou loam St-Jacques (JA)
- Loam sableux ou loam (graveleux) Grande-Ligne (GL)

Potentiel(s) agricole(s) :

Selon ITC

2W

2⁵w2⁵x

Selon étude pédologique

3WF

3WD

5ST

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE

Topographie : plat

Drainage : bon

UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS

Nord : culture

Sud : culture et boisé

Est : culture

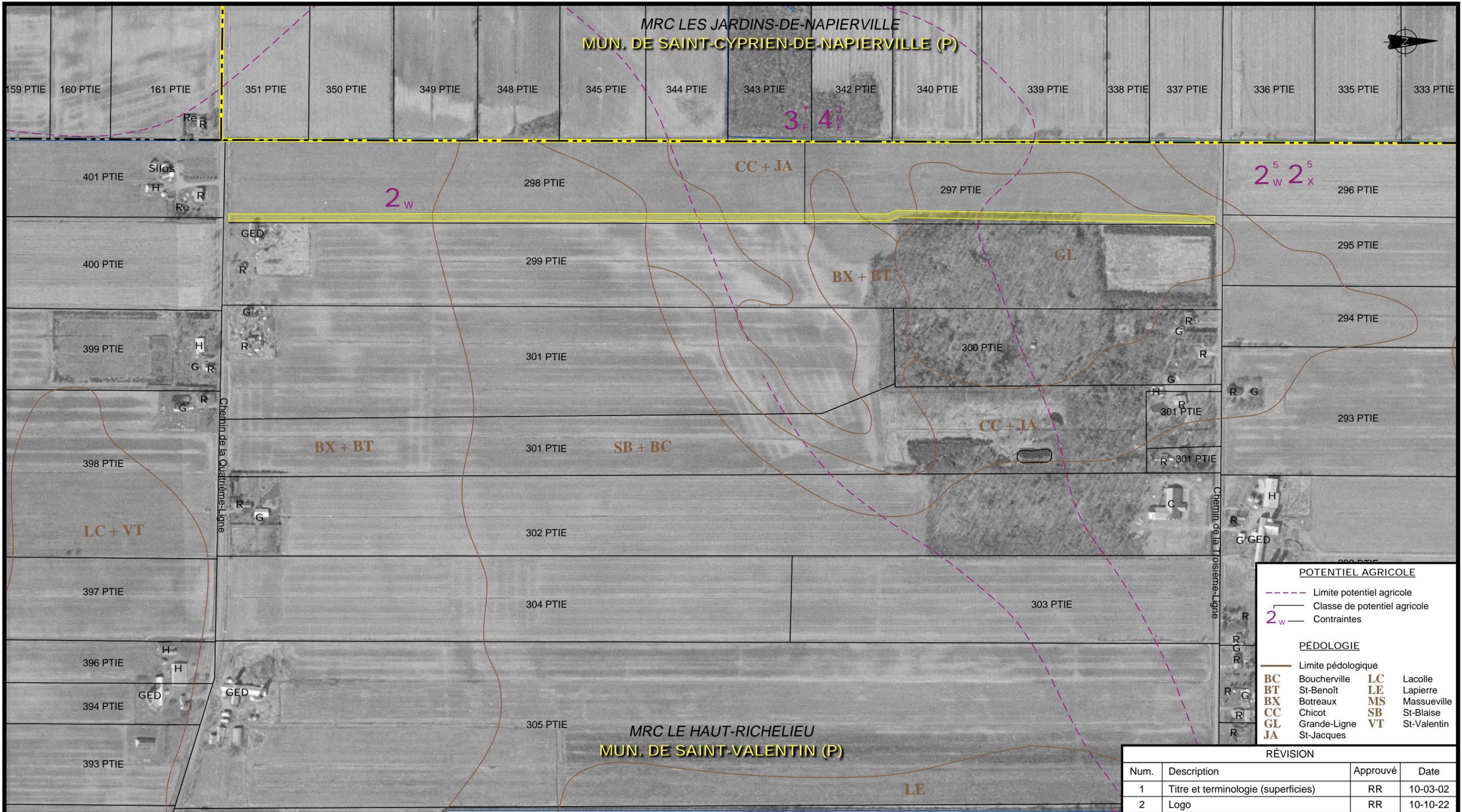
Ouest : culture

MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES)¹

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)

- Perte temporaire ≈ 1,40 ha (≈ 1,1 % des terres en culture de l'exploitation).
- Aucune perte permanente.



POTENTIEL AGRICOLE			
	Limite potentiel agricole		
	Classe de potentiel agricole		
	Contraintes		
PÉDOLOGIE			
	Limite pédologique		
BC	Boucherville	LC	Lacolle
BT	St-Benoît	LE	Lapierre
BX	Botreaux	MS	Massueville
CC	Chicot	SB	St-Blaise
GL	Grande-Ligne	VT	St-Valentin
JA	St-Jacques		

RÉVISION			
Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre et terminologie (superficies)	RR	10-03-02
2	Logo	RR	10-10-22

LÉGENDE:

	Cours d'eau		SUPERFICIES NON CULTIVABLES⁽¹⁾ Temporaire : 1,40 ha
	Limite de municipalité		⁽¹⁾ Différentes des superficies en demande
	Limite de propriété (approx.)	BÂTIMENTS	
	C : Cabane à sucre commerciale	H : Hangar	
	G : Garage	R : Résidence	
	GED : Grange-étable désaffectée	Re : Remise	

Préparé par :	Réjean Racine, ing. & agr.
Dessiné par :	Josée Bisson, dta
Vérifié par :	Réjean Racine, ing. & agr.
Fichier(s):	1447cpta016.dwg
Échelle approx. :	1:5 000
Date :	09-11-02
Référence :	Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

Projet :	PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN DEMANDE À LA CPTAQ (SAINT-VALENTIN)		
Titre :	Superficies non cultivables Ferme A.N.J. Surprenant		
Dossier :	08-1447-02	Figure:	2.13

Projet éolien Saint-Valentin

(Fiche technique agricole)

Fiche 3.3.14

Éolienne# ---

COORDONNÉES GÉNÉRALES	
Nom de l'entreprise : Ferme Y. Landry et associés enr.	Coordonnées de l'entreprise : 533, rang Pir-Vir
Nom des exploitants : M. Yvon Landry M. Hugues Landry Mme Jacqueline Landry-Duquette	St-Valentin (Québec) J0J 2E0

EXPLOITATION AGRICOLE	
Statut juridique :	
Type d'exploitation : grande culture et laitier	
Fonds de terre :	Culture : ≈ 109,0 ha Boisé : ≈ 1,0 ha Friche : --- ha Pâturage : --- ha Bâtiments : ≈ 1,0 ha Total : ≈ 111,0 ha
Principales cultures : maïs, soya, foin, légumes de conserverie	
Lots en propriété : P-402 à P-406	
Municipalité : Saint-Valentin	
Cheptel : 90	Type : laitier

SUPERFICIES VISÉES									
Éolienne # ---					Lot : ---				
Chemins d'accès et système de collecteur					Lot : P-402				
Superficies visées	Éolienne(s)				Chemin d'accès et système de collecteur				Total (≈ ha)
	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	Culture (≈ ha)	Boisé (≈ ha)	Autre (≈ ha)	Sous-total (≈ ha)	
Superficie non cultivable (Temporaire) ⁽¹⁾	---	---	---	---	0,34	---	---	0,34	0,34
Superficie non cultivable (Permanente) ⁽²⁾	---	---	---	---	---	---	---	---	---

⁽¹⁾ Pendant la durée des travaux (incluant les espaces enclavés le cas échéant).

⁽²⁾ Pendant la durée de l'entente (25 ans) (incluant les espaces enclavés et ceux entre les chemins d'accès et les fossés le cas échéant).

PÉDOLOGIE ET POTENTIEL(S) AGRICOLE(S)

Types de sol :

- Loam sableux fin ou loam Lacolle (LC) + loam sableux fin ou très fin St-Valentin (VT)

Potentiel(s) agricole(s) :

Selon ITC

2W

Selon étude pédologique

2W

3FW

TOPOGRAPHIE ET DRAINAGE

Topographie : plat

Drainage : bon

UTILISATION DES TERRAINS ADJACENTS

Nord : culture

Sud : culture

Est : culture

Ouest : culture

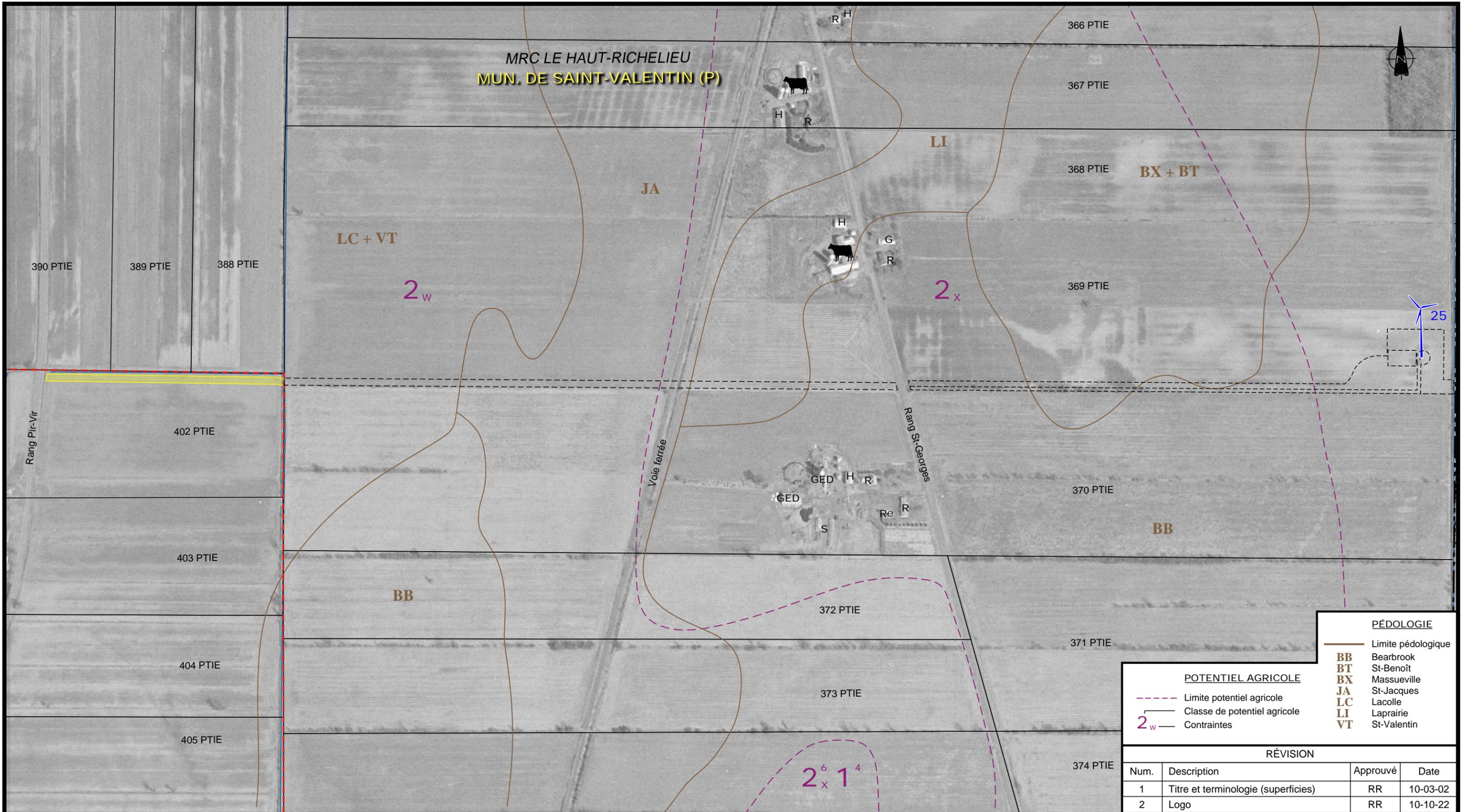
MESURES D'ATTÉNUATION (SPÉCIFIQUES)¹

¹ En plus des mesures d'atténuations générales

ÉVALUATION DES IMPACTS (SPÉCIFIQUES)

- Perte temporaire $\approx 0,34$ ha (< 1 % des terres en culture de l'exploitation).
- Aucune perte permanente.

MRC LE HAUT-RICHELIEU
MUN. DE SAINT-VALENTIN (P)



PÉDOLOGIE	
	Limite pédologique
BB	Bearbrook
BT	St-Benoît
BX	Massueville
JA	St-Jacques
LC	Lacolle
LI	Laprairie
VT	St-Valentin

POTENTIEL AGRICOLE	
	Limite potentiel agricole
	Classe de potentiel agricole
	Contraintes

RÉVISION			
Num.	Description	Approuvé	Date
1	Titre et terminologie (superficies)	RR	10-03-02
2	Logo	RR	10-10-22

VENTERRE

UDA Groupe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement

LÉGENDE:

Cours d'eau
 Limite de municipalité
 Limite de propriété (approx.)
 14 Éolienne #

SUPERFICIES NON CULTIVABLES ⁽¹⁾

Temporaire : 0,34 ha
 Permanente : 0,00 ha
⁽¹⁾ Différentes des superficies en demande

BÂTIMENTS

G : Garage
GED : Grange-étable désaffectée
H : Hangar
R : Résidence
Re : Remise
S : Serre
 : Ferme laitière

Préparé par : Réjean Racine, ing. & agr.
Dessiné par : Josée Bisson, dta
Vérifié par : Réjean Racine, ing. & agr.

Fichier(s): 1447cpta013.dwg
Échelle approx. : 1:5 000
Date : 09-11-05

Référence : Photos aériennes 2007 + Asselin et Asselin (dossier 7322)

Projet : **PARC ÉOLIEN SAINT-VALENTIN
DEMANDE À LA CPTAQ
(SAINT-VALENTIN)**

Titre : **Superficies non cultivables
Ferme Y. Landry et associés enr.**

Dossier : 08-1447-02
Figure: **2.14**